



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Soixante-troisième session
17-23 mai 2007
Almaty (Kazakhstan)

QUESTIONS DE GESTION

(Point 7 a) de l'ordre du jour provisoire)

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2008-2009

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

On trouvera ci-après le projet de programme de travail pour la période 2008-2009, qui a été établi par le secrétariat pour être soumis au Bureau de la planification du programme, du budget et de la comptabilité du Département de la gestion, au Siège de l'ONU.

Ce document contient: a) l'orientation générale du programme; b) pour chaque sous-programme, les objectifs, la mesure des résultats et la stratégie; c) l'énoncé des produits par sous-programme; et d) une liste des produits récurrents de 2006-2007 qui seront supprimés en 2008-2009. Il ne contient pas d'indications sur les besoins de ressources car le Siège de l'ONU a fait savoir que cette information ne pouvait être présentée à aucun organe gouvernemental avant d'avoir fait l'objet d'un examen et d'une analyse et d'avoir été approuvée par le Secrétaire général.

Le projet de programme de travail pour 2008-2009 reflète le cadre stratégique approuvé par l'Assemblée Générale à sa soixante et unième session, en décembre 2006. Le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission a examiné le programme de travail à sa session extraordinaire du 2 février 2007. La Commission est invitée à examiner ce document qui sera soumis pour examen et adoption au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et à l'Assemblée générale en 2007.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Abréviations.....	ii
Orientation générale.....	1
Projet de programme de travail 2008-2009	
Direction exécutive et administration	5
Sous-programme 1. Pauvreté et développement.....	13
Sous-programme 2. Statistiques.....	20
Sous-programme 3. Développement des pays et territoires insulaires du Pacifique	27
Sous-programme 4. Commerce et investissements.....	31
Sous-programme 5. Transports et tourisme	42
Sous-programme 6. Environnement et développement durable	51
Sous-programme 7. Technologies de l'information, de la communication et de l'espace	58
Sous-programme 8. Développement social, y compris les problèmes persistants et émergents.....	68
Annexe. Produits récurrents supprimés	75

ABRÉVIATIONS

ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
CAOCEP	Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique
CAPFTIC	Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement
CAPTT	Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie
CERPEDECS	Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique (ancien CERECES)
IMDIS	Système intégré de suivi
ISAP	Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	objectifs du Millénaire pour le développement
ONUUGMAP	Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PMA	pays les moins avancés
PME	petites et moyennes entreprises
SIG	système d'information géographique
SPECA	Programme spécial pour les économies d'Asie centrale
TI	technologies de l'information
TIC	Technologies de l'information et des communications
UNIS	Services d'information des Nations Unies
VIH/sida	virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise

Orientation générale

1. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a pour mandat de promouvoir le développement économique et social de la région de l'Asie et du Pacifique en renforçant la coopération entre ses membres et membres associés. Le mandat afférent au programme est défini par les résolutions du Conseil économique et social 37 (IV) et 414 (XIII), portant création de la Commission.
2. Ce mandat a été précisé par la suite dans diverses résolutions adoptées par l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et la Commission. En particulier, la Déclaration de Shanghai, adoptée par la Commission dans sa résolution 60/1, souligne la nécessité d'une coopération régionale et d'un renforcement des capacités pour relever les défis du développement à l'heure de la mondialisation et, notamment, pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.
3. La région de l'Asie et du Pacifique est diverse et connaît de profondes disparités. Certains pays de cette région ont parmi les plus fortes croissances économiques au monde, les plus importants marchés de consommateurs et bases de production et des partenaires commerciaux des plus actifs. Elle a réussi à diminuer de façon spectaculaire la pauvreté monétaire. Toutefois, la prospérité et le dynamisme économiques de certaines parties de la région masquent la misère absolue des 680 millions de personnes qui représentent les deux tiers du nombre total de pauvres dans le monde. La région compte 36 pays de la catégorie des pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement. En outre, elle est souvent frappée par des catastrophes naturelles qui menacent l'action menée en faveur de la croissance économique, de la réduction de la pauvreté et du développement durable.
4. La région a rapidement progressé dans la réalisation de nombreux objectifs du Millénaire pour le développement mais aucun pays ne devrait atteindre toutes les cibles liées à ces objectifs, encore qu'ils s'emploient tous à mettre en œuvre l'ensemble des 18 cibles. Les cibles préoccupant particulièrement la région ont trait à la santé maternelle, à la mortalité infantile et à la viabilité environnementale.
5. Un défi majeur consiste à concilier la croissance à une gestion durable et intégrée des ressources naturelles, tout en luttant contre la pollution et en atténuant l'impact des catastrophes naturelles, et ce, tout en se conformant généralement aux capacités écologiques de la région. Cela signifie qu'il faudra abandonner l'approche conventionnelle « croissance d'abord, nettoyage ensuite », au profit d'une autre qui favorise une économie du savoir et harmonise la croissance économique avec des technologies écologiquement rationnelles et durables.
6. L'objectif général de la CESAP au cours de la période couverte par le plan-programme (2008-2009) s'inspirera des orientations adoptées pour 2006-2007, à savoir promouvoir un accès

équitable aux possibilités offertes aux hommes comme aux femmes, aux collectivités et aux économies, pour permettre le progrès économique et social de la région. Au cours de la période biennale 2008-2009, la CESAP s'attachera à renforcer la capacité des institutions de respecter les droits des populations de la région et de répondre à leurs aspirations et à leurs besoins. Des changements institutionnels seront nécessaires à tous les niveaux pour assurer une prestation plus efficace de services essentiels à la population croissante de la région, dont les besoins en denrées alimentaires, vêtements, logements, eau, énergie, moyens de transport adéquats et autres besoins essentiels ne cessent de croître.

7. La CESAP poursuivra cet objectif en mettant l'accent sur trois priorités thématiques:
 - a) La réduction de la pauvreté;
 - b) La gestion de la mondialisation;
 - c) Le traitement des problèmes sociaux émergents, comme cela a été réaffirmé dans la Déclaration de Shanghai.
8. La CESAP s'efforcera d'aider les pays de la région à renforcer leurs capacités nationales pour leur permettre de:
 - a) Renforcer et mettre en œuvre des politiques et programmes économiques sociaux équitables et durables, notamment des cadres réglementaires et institutionnels;
 - b) Préparer des partenariats et des accords concernant le commerce multilatéral et régional, les transports, les technologies de l'information et de la communication, l'énergie et l'environnement, y prendre part et en bénéficier;
 - c) Nouer des partenariats efficaces avec des entités de la société civile et le secteur privé; et
 - d) Faire le point des progrès accomplis dans la réalisation des buts et objectifs de développement convenus sur le plan international lors des conférences mondiales et régionales.
9. Afin de soutenir les efforts de la région pour atteindre les objectifs du Millénaire et respecter les engagements pris à cet égard lors de conférences mondiales et régionales, la CESAP se concentrera sur les questions et objectifs qui peuvent être traités avec le plus d'efficacité dans le cadre de la coopération régionale, à savoir l'harmonisation des cadres juridiques et réglementaires, et l'action dans les domaines d'intérêt communs à divers pays qui pourraient bénéficier de l'échange de données d'expérience, du partage des bonnes pratiques, d'un soutien technique mutuel et d'accords sur une action conjointe.
10. Le programme de travail de la CESAP fournira un cadre intégré à l'exécution d'activités normatives, analytiques et de coopération technique. La CESAP approfondira son analyse de la situation régionale, notamment en examinant les résultats socioéconomiques de la région pour déceler

les tendances, identifier les bonnes pratiques et encourager la coopération régionale. Les activités de coopération technique viseront à faciliter l'application des normes et des principes établis par les membres et membres associés de la CESAP et à aider les pays de la région à atteindre les buts et objectifs convenus sur le plan international. Les interventions comprendront des consultations politiques et des activités de plaidoyer, la mise en commun des connaissances, des activités de formation et des services consultatifs.

11. Une priorité consistera à intégrer dans les sous-programmes pertinents la dimension sexospécifique, ainsi que les approches fondées sur les droits et sur le développement au bénéfice des handicapés. On veillera notamment à ce que les groupes vulnérables tels que les femmes, les jeunes, les handicapés, les personnes âgées et les personnes atteintes du VIH/sida, en particulier parmi les pauvres, puissent progressivement exercer leurs droits dans les divers domaines du développement.

12. La CESAP accordera une attention particulière aux besoins des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des pays à économie en transition, en leur donnant la priorité en matière de coopération technique et en intégrant ces besoins dans tous les sous-programmes. Étant donné la situation géographique et les besoins spécifiques des pays et territoires en développement insulaires du Pacifique, la CESAP s'attachera tout particulièrement à renforcer la capacité de ces pays à élaborer et à gérer leurs politiques et programmes économiques et sociaux.

13. La CESAP s'appuiera sur son mandat de coordonnateur et mobilisera ses réseaux dans divers secteurs du développement afin de promouvoir des actions multisectorielles à plusieurs niveaux en faveur du développement durable, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles propres à assurer un accès plus équitable aux services et aux possibilités et une utilisation plus large de ces services.

14. Afin d'assurer la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies, la CESAP mènera ses activités en coopération et en coordination étroites avec les autres organismes multilatéraux et les institutions spécialisées des Nations Unies, et notamment avec les membres du Groupe des Nations Unies pour le développement, à travers divers dispositifs tels que la Réunion de coordination régionale, qui est présidée par la CESAP et regroupe tous les organismes des Nations Unies de la région Asie-Pacifique. La CESAP s'attachera à mieux préciser les rôles et responsabilités des organes mondiaux et régionaux dans le suivi des résultats des grandes conférences mondiales. Elle mettra tout particulièrement l'accent sur la collaboration avec les autres organisations intergouvernementales régionales.

15. Parmi les changements significatifs concernant les ressources en général, il convient de signaler les mesures tendant à réduire les coûts administratifs, notamment par le redéploiement de postes; des ressources allouées à l'appui au programme peuvent ainsi être réaffectées au programme de travail pour le traitement des problèmes émergents de la région.

16. Ces dernières années, la région de l'Asie et du Pacifique a été gravement touchée par les catastrophes naturelles telles que typhons, cyclones, tsunamis, tremblements de terre, tempêtes de sable, sécheresses, inondations et brumes sèches. Étant donné leur caractère régional, ces catastrophes appellent une riposte régionale. Il est proposé de créer pour le sous-programme «Environnement et développement durable» un nouveau poste P-3, afin d'intégrer davantage la gestion des catastrophes naturelles aux travaux des instances régionales de décision, ainsi qu'aux processus nationaux de planification et de développement.

17. Afin de renforcer le sous-programme «Développement des pays et territoires insulaires du Pacifique», il est proposé de reclasser à P-3 un poste dont le titulaire serait chargé de coordonner les contributions de fond apportées au centre du savoir pour le Pacifique pour l'élaboration des politiques économiques et sociales, de collaborer avec les autres organismes du système des Nations Unies, et d'évaluer les activités du sous-programme. Il est en outre proposé d'accroître les ressources non affectées à des postes pour renforcer l'impact des activités de la CESAP dans la sous-région Pacifique, en veillant à ce que les résultats en soient largement diffusés, et transposés en orientations de politique générale concrètes aux niveaux national et sous-régional.

18. Tout en diminuant en termes nets l'appui au programme à la faveur d'une réduction des coûts administratifs, la CESAP a l'intention de renforcer encore ses services d'appui essentiels, en vue de la bonne exécution du programme de travail. En particulier, la gestion des ressources humaines comportera des changements stratégiques en matière de recrutement, de rendement et de formation du personnel. Le recours aux technologies de l'information s'intensifiera afin de poursuivre l'automatisation des opérations d'appui. Les États membres ayant souligné à maintes reprises qu'il fallait renforcer la capacité du secrétariat à suivre et évaluer le programme, il est proposé d'accroître les capacités de contrôle, de façon à exécuter les programmes plus rapidement et plus efficacement, à faire un meilleur usage des ressources, et à renforcer l'impact des activités au bénéfice des États membres. Pour renforcer la responsabilisation, il est prévu d'accorder un appui stratégique accru à la passation des marchés, conformément aux recommandations émanant de l'audit effectué récemment par le Bureau des services de contrôle interne. Ces diverses augmentations seraient compensées par les économies réalisées au titre du personnel d'appui au programme, grâce à la suppression de postes locaux, et par d'autres économies portant sur les services de conseil et les frais généraux de fonctionnement.

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL 2008-2009

Direction exécutive et administration

Introduction

La composante Direction exécutive et administration recouvre le Cabinet du Secrétaire exécutif, le Groupe de coordination pour les pays les moins avancés et les Services d'information des Nations Unies.

Le Cabinet du Secrétaire exécutif assure la direction, la supervision et l'administration d'ensemble du secrétariat de la CESAP et veille à ce que la Commission joue un rôle de premier plan dans le développement économique et social de la région en apportant des réponses régionales aux problèmes de portée mondiale. Les Services d'information des Nations Unies ont pour principale tâche de diffuser des informations sur l'activité de l'Organisation et de la CESAP dans l'ensemble de la région et de fournir des services d'information aux divisions de la CESAP.

Le Groupe de coordination pour les pays les moins avancés traite des besoins et problèmes particuliers des pays membres les moins avancés, des pays sans littoral en développement et des petits pays insulaires en développement, et mobilise et coordonne les activités du secrétariat en faveur de ces pays.

Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'Organisation: assurer l'exécution intégrale des décisions des organes délibérants et la compatibilité avec les politiques et procédures de l'ONU s'agissant de la gestion du programme de travail et du personnel et des ressources financières de la CESAP

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Le programme de travail est géré efficacement	a) i) Réalisation des produits et prestation des services dans les délais fixés a) ii) Utilisation intégrale et effective des ressources
b) Recrutement et affectation du personnel dans les délais fixés	b) Réduction du nombre moyen de jours pendant lesquels un poste d'administrateur reste vacant
c) Meilleure représentation géographique et équilibre hommes-femmes parmi le personnel	c) i) Augmentation du pourcentage des recrutements de nationaux d'États membres non représentés ou sous-représentés c) ii) Augmentation du pourcentage des femmes nommées pour un an ou plus à des postes de la catégorie des administrateurs ou de catégorie supérieure
d) Identification des problèmes émergents à porter à l'attention des États membres	d) Augmentation du nombre de recommandations faites par les organes intergouvernementaux concernant les problèmes émergents recensés par la CESAP

e) Amélioration de la cohérence des politiques pour la gestion des activités de développement économique et social de la CESAP

f) Mobilisation et promotion de l'information sur le rôle de la CESAP en Asie et dans le Pacifique

g) Progrès des pays les moins avancés sur la voie de leur radiation de la liste des PMA grâce à la mobilisation des efforts régionaux pour traiter les problèmes des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral et insulaires dans le contexte des mandats mondiaux

e) Augmentation du nombre des activités menées en collaboration avec d'autres instances qui permettent une action plus vigoureuse dans la région

f) i) Augmentation de la couverture par les médias des activités de la CESAP

f) ii) Augmentation du nombre de clients et d'utilisateurs de l'information diffusée par la CESAP

g) Augmentation du nombre de décisions, recommandations ou résolutions de fond émanant d'organes intergouvernementaux ou délibérants qui portent sur les problèmes particuliers des groupes prioritaires de pays

Mesure des résultats:

Indicateur de résultats:	a) i) Réalisation des produits et prestation des services dans les délais fixés
Unités de mesure:	Taux de réalisation des produits dans les délais fixés
Valeur de départ (2004-2005):	95
Valeur de référence (2006-2007):	99
Valeur cible (2008-2009):	99
Source(s) de données:	IMDIS
Méthode(s) de collecte:	Rapports
Périodicité:	Semestrielle
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	L'augmentation du taux d'exécution du programme sera vérifiée en fin d'exercice

Indicateur de résultats:	a) ii) Utilisation intégrale et effective des ressources
Unités de mesure:	Taux d'exécution du budget
Valeur de départ (2004-2005):	100
Valeur de référence (2006-2007):	100
Valeur cible (2008-2009):	100
Source(s) de données:	Rapport de gestion de la direction exécutive
Méthode(s) de collecte:	Rapports
Périodicité:	Semestrielle
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	À vérifier en fin d'exercice

Indicateur de résultats:	b) Réduction du nombre moyen de jours pendant lesquels un poste d'administrateur reste vacant
Unités de mesure:	Nombre de jours
Valeur de départ (2004-2005):	267
Valeur de référence (2006-2007):	230
Valeur cible (2008-2009):	180
Source(s) de données:	Plan d'action pour les ressources humaines
Méthode(s) de collecte:	Rapports
Périodicité:	Annuelle
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Les données recueillies se fondent sur le nombre de dossiers de recrutement ayant abouti durant la période biennale

Indicateur de résultats:	c) i) Augmentation du pourcentage des recrutements de nationaux d'États membres non représentés ou sous-représentés
Unités de mesure:	Proportion du personnel
Valeur de départ (2004-2005):	13
Valeur de référence (2006-2007):	13
Valeur cible (2008-2009):	25
Source(s) de données:	Plan d'action pour les ressources humaines
Méthode(s) de collecte:	Rapports
Périodicité:	Annuelle
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	

Indicateur de résultats:	c) ii) Augmentation du pourcentage des femmes nommées pour un an ou plus à des postes de la catégorie des administrateurs ou de catégorie supérieure
Unités de mesure:	Proportion du personnel
Valeur de départ (2004-2005):	30
Valeur de référence (2006-2007):	30
Valeur cible (2008-2009):	40
Source(s) de données:	Plan d'action pour les ressources humaines
Méthode(s) de collecte:	Rapports
Périodicité:	Annuelle
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	

Indicateur de résultats:	d) Augmentation du nombre de recommandations faites par les organes intergouvernementaux concernant les problèmes émergents recensés par la CESAP
Unités de mesure:	Nombre de nouvelles recommandations faites par les organes intergouvernementaux
Valeur de départ (2004-2005):	19
Valeur de référence (2006-2007):	19
Valeur cible (2008-2009):	20
Source(s) de données:	Résolutions adoptées par la Commission; rapports des organes intergouvernementaux
Méthode(s) de collecte:	Examen de rapports
Périodicité:	Annuelle
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	

Indicateur de résultats:	e) Augmentation du nombre d'activités menées en collaboration avec d'autres instances qui permettent une action plus vigoureuse dans la région
Unités de mesure:	Pourcentage des projets ou cours de formation de groupe organisés avec d'autres instances des Nations Unies
Valeur de départ (2004-2005):	15
Valeur de référence (2006-2007):	20
Valeur cible (2008-2009):	22
Source(s) de données:	Rapports intérimaires, IMDIS
Méthode(s) de collecte:	Examen de rapports
Périodicité:	Semestrielle
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Activités organisées avec la collaboration ou la contribution d'autres instances des Nations Unies, par rapport au nombre total d'activités de formation de groupe organisées par la CESAP pour renforcer les capacités nationales

Indicateur de résultats:	f) i) Augmentation de la couverture par les médias des activités de la CESAP
Unités de mesure:	Articles publiés par les médias
Valeur de départ (2004-2005):	1 660 articles relatifs aux activités de la CESAP publiés par les médias
Valeur de référence (2006-2007):	1 700 articles relatifs aux activités de la CESAP publiés par les médias
Valeur cible (2008-2009):	1 800 articles relatifs aux activités de la CESAP publiés par les médias
Source(s) de données:	Articles de presse, sites Web et rediffusion de matériels d'information originaux
Méthode(s) de collecte:	Articles de presse, téléchargement de données, recherche des informations/produits électroniques, et CINU/PNUD dans la région
Périodicité:	Deux fois au cours de la période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Certaines valeurs cibles, variables et données sont difficiles à quantifier en raison de la diversité des types de médias. La valeur de départ est basée sur les chiffres réels. La valeur de référence sera fixée à la fin de 2007.

Indicateur de résultats:	f) ii) Plus grande utilisation de l'information diffusée par la CESAP
Unités de mesure:	Consultations du site Web
Valeur de départ (2004-2005):	2 100 000 consultations du site Web des Services d'information
Valeur de référence (2006-2007):	3 800 000 consultations du site Web des Services d'information
Valeur cible (2008-2009):	4 600 000 consultations du site Web des Services d'information
Source(s) de données:	Dossiers d'utilisation du Web fournis par les serveurs
Méthode(s) de collecte:	Examen des relevés, dossiers d'utilisation téléchargés électroniquement
Périodicité:	Deux fois au cours de la période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Les données recueillies portent sur l'accès effectivement obtenu. La valeur de départ est basée sur les chiffres réels. La valeur de référence sera vérifiée à la fin de 2007.

Indicateur de résultats:	g) Augmentation du nombre de décisions, recommandations ou résolutions de fond émanant d'organes intergouvernementaux ou délibérants qui portent sur les problèmes particuliers de groupes prioritaires de pays
Unités de mesure:	
Valeur de départ (2004-2005):	10
Valeur de référence (2006-2007):	11
Valeur cible (2008-2009):	12
Source(s) de données:	Rapports des organes spéciaux, des comités et de la Commission
Méthode(s) de collecte:	Examen des rapports émanant des réunions d'organes délibérants intergouvernementaux
Périodicité:	Annuelle
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	L'analyse des données comportera un examen des décisions, recommandations et résolutions visant à réduire la pauvreté et les disparités, et à réaliser les OMD dans les groupes prioritaires de pays. Ceci devrait faciliter le processus conduisant à radier de la liste des PMA les pays prioritaires.

Stratégie

a) La composante Direction exécutive et administration s'emploiera à accroître le rôle de la CESAP dans le développement économique et social de ses membres et membres associés grâce à des interactions directes, en particulier lors des sessions annuelles de la Commission, et à poursuivre les efforts de revitalisation pour faire en sorte que le programme de la CESAP réponde mieux aux besoins de ses membres.

b) L'intégration des initiatives en faveur de la gestion du savoir créera les conditions permettant d'accéder aux savoirs internes et externes, et de les assimiler, les partager et les utiliser, en vue d'atteindre les objectifs de l'Organisation.

c) En outre, diverses activités, notamment celles qui relèvent des mandats mondiaux, seront réalisées en collaboration et en coopération avec les autres départements/bureaux du Secrétariat et entités du système des Nations Unies, y compris les autres commissions régionales et les organisations régionales, interrégionales et non gouvernementales, la société civile, les milieux universitaires et les instances du secteur privé. La composante Direction exécutive et administration fixera l'orientation stratégique générale applicable aux activités relatives au SPECA mises en œuvre par le secrétariat au titre de chaque sous-programme.

d) En particulier, les préoccupations des pays en développement membres et membres associés seront intégrées au programme de travail général de la CESAP. Par l'intermédiaire du Groupe de coordination pour les pays les moins avancés, la composante Direction exécutive et administration s'emploiera à promouvoir et coordonner les activités du secrétariat en faveur des groupes prioritaires de pays membres, en mettant l'accent sur les besoins particuliers de ces pays tels qu'énoncés dans les programmes d'action mondiaux, les conclusions des réunions intergouvernementales et le processus de planification du programme global du secrétariat, afin de veiller à ce que ces préoccupations, telles qu'elles ont été définies par les organes spéciaux pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les pays insulaires en développement du Pacifique, soient bien prises en compte.

e) La composante Direction exécutive et administration mobilisera aussi l'opinion publique en faveur d'un rôle accru de la CESAP dans le développement économique et social de la région, en gérant efficacement les activités d'information.

Facteurs externes

La composante Direction exécutive et administration devrait être en mesure d'atteindre ses objectifs et de parvenir aux réalisations escomptées si les institutions gouvernementales et les organismes de la société civile disposent des capacités humaines et financières nécessaires à une coopération efficace.

Produits:

Au cours de la période biennale 2008-2009, les produits ci-après seront fournis:

Réalisation escomptée a): Le programme de travail est géré efficacement.

Pendant la période biennale 2008-2009, la réalisation escomptée a) sera obtenue grâce à la fourniture des produits ci-après:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport sur la gestion, la planification et l'exécution du programme (2) (2008, 2009);

Réalisation escomptée b): Recrutement et affectation du personnel dans les délais fixés.

Réalisation escomptée c): Meilleure représentation géographique et équilibre hommes-femmes parmi le personnel.

Pendant la période biennale 2008-2009, les réalisations escomptées b) et c) seront obtenues grâce à la fourniture des produits relevant de l'appui au programme.

Réalisation escomptée d): Identification des problèmes émergents à porter à l'attention des États membres.

Pendant la période biennale 2008-2009, la réalisation escomptée d) sera obtenue grâce à la fourniture des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Service fonctionnel des réunions: sessions de la Commission (28) (14 en 2008, 14 en 2009);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport annuel de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (2) (2008, 2009);

Réalisation escomptée e): Amélioration de la cohérence des politiques pour la gestion des activités de développement économique et social de la CESAP.

Pendant la période biennale 2008-2009, la réalisation escomptée e) sera obtenue grâce à la fourniture des produits mentionnés dans les plans de travail pertinents des autres sous-programmes.

Réalisation escomptée f): Mobilisation et promotion de l'information sur le rôle de la CESAP en Asie et dans le Pacifique.

Pendant la période biennale 2008-2009, la réalisation escomptée f) sera obtenue grâce à la fourniture des produits suivants:

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Ressources audiovisuelles: page d'accueil sur le site Web de la CESAP consacrée aux Services d'information (<http://www.unescap.org/unis/index.asp>) (mise à jour trimestrielle) (2) (2008, 2009); programmes audiovisuels et programmes d'information sur la CESAP (2) (2008, 2009); bulletin d'information électronique (mise à jour mensuelle) (2) (2008, 2009);
 - ii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information, lettre d'information: brochures, plaquettes, fiches de synthèse, planches murales, dossiers de presse, affiches et autres matériels d'information sur les questions prioritaires pour la CESAP et pour l'ONU à diverses fins (occasionnels, sur demande) (2) (2008, 2009); lettre d'information *UN Focus* (trimestrielle) (2) (2008, 2009);
 - iii) Communiqués de presse et conférences de presse: communiqués de presse sur les travaux et activités de la CESAP (occasionnels, sur demande) (2) (2008, 2009); communiqués de presse diffusés pour le Département de l'information du Secrétariat de l'ONU, le Cabinet du Secrétaire général et d'autres bureaux et institutions spécialisées des Nations Unies (occasionnels, sur demande) (2) (2008, 2009); organisation de conférences de presse, points de presse et entretiens (occasionnels, sur demande) (2) (2008, 2009);
 - iv) Manifestions spéciales: Journée des Nations Unies (2); Journée internationale de la paix (2);
 - v) Expositions, visites guidées, conférences: programmes à l'intention des visiteurs, réunions d'information/conférences sur les activités de l'ONU et de la CESAP (2); expositions (2).

Réalisation escomptée g): Progrès des pays les moins avancés sur la voie de leur radiation de la liste des PMA grâce à la mobilisation des efforts régionaux pour traiter les problèmes des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral et insulaires dans le contexte des mandats mondiaux.

Pendant la période biennale 2008-2009, la réalisation escomptée g) sera obtenue grâce à la fourniture des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport sur les questions concernant les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral (1) (2009);
 - ii) Organe spécial des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral:
 - a. Service fonctionnel des réunions: plénière (4) (2009);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport de l'Organe spécial des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral (1) (2009);
 - iii) Réunion d'experts: pays les moins avancés et pays en développement sans littoral (1) (2008);
 - ii) Réunion d'experts: pays les moins avancés et pays en développement sans littoral (1) (2008);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Publications non périodiques: Examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty: répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau Cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit (1) (2008);
 - ii) Ressources audiovisuelles: page d'accueil sur le site Web de la CESAP consacrée aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement (<http://www.unescap.org/LDCCU>) (mise à jour trimestrielle) (2) (2008, 2009).

Sous-programme 1. Pauvreté et développement

Introduction

Le sous-programme relève de la Division de la pauvreté et du développement et bénéficie de l'appui du Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique (CERPEDECS). Le programme de travail a été établi d'après le sous-programme 1 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2008-2009¹.

Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'Organisation: progresser sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement par le biais de l'adoption et de la mise en œuvre de politiques et de programmes de croissance économique, de développement et de réduction de la pauvreté, par les gouvernements, la société civile et le secteur privé en Asie et dans le Pacifique, en particulier dans les pays les moins avancés

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement des capacités des pays pour qu'ils puissent concevoir et mettre en œuvre des politiques économiques et de développement efficaces, viables et soucieuses de l'égalité des sexes pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment dans le domaine de la réduction de la pauvreté	a) Augmentation du nombre de mesures prises par les responsables des politiques et les planificateurs pour faire en sorte que les politiques économiques et de développement visant à assurer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier celles concernant la réduction de la pauvreté, soient plus efficaces, viables et soucieuses de l'égalité des sexes
b) Renforcement de la capacité des gouvernements, de la société civile et du secteur privé en Asie et dans le Pacifique, en particulier dans les pays les moins avancés, d'élaborer et d'exécuter des programmes de réduction de la pauvreté qui soient efficaces, viables et soucieux de l'égalité des sexes et privilégient les groupes économiquement vulnérables	b) Augmentation du nombre de mesures prises au niveau national pour formuler et mettre en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté qui soient efficaces, viables et soucieux de l'égalité des sexes
c) Renforcement des capacités des pays pour qu'ils puissent élaborer et mettre en œuvre des politiques, des projets et/ou des programmes de recherche en matière de développement pour réduire la pauvreté rurale grâce au développement durable des cultures secondaires	c) Pourcentage accru des participants aux activités de la CESAP qui sont en mesure de formuler et de mettre en œuvre des politiques, des programmes ou des projets de recherche en matière de développement rural qui comportent le développement durable des cultures secondaires

¹ Document A/61/6 (Prog. 15), avec les amendements recommandés par le Comité du programme et de la coordination à sa quarante-sixième session (voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, Soixante et unième session, Supplément n°16* (A/61/16), par. 215-230) et approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/235 du 22 décembre 2006.

Mesure des résultats:

Indicateur de résultats:	a) Augmentation du nombre de mesures prises par les responsables des politiques et les planificateurs pour faire en sorte que les politiques économiques et de développement axées sur la réalisation des OMD, et en particulier celles qui ont trait à la réduction de la pauvreté, soient plus efficaces, durables et soucieuses de l'égalité des sexes
Unités de mesure:	Mesures prises
Valeur de départ (2004-2005):	30
Valeur de référence (2006-2007):	35
Valeur cible (2008-2009):	40
Source(s) de données:	Budgets des gouvernements, plans nationaux de développement, documents de stratégie nationaux sur la réduction de la pauvreté, discours et déclarations de ministres et hauts responsables, notamment aux sessions de la Commission et du Comité de la réduction de la pauvreté
Méthode(s) de collecte:	Suivi constant des sources précitées et consultations avec les fonctionnaires des gouvernements lors de missions dans les différents pays
Périodicité:	Annuelle
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Toute nouvelle mesure (ou amélioration d'une mesure déjà prise) représente une augmentation du nombre total de mesures soucieuses d'égalité entre les sexes adoptées pour faire reculer la pauvreté dans les sept pays en rapport avec la CESAP: le Bangladesh, la Chine, l'Inde, le Pakistan, les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam. Pour permettre la mise en application de l'indicateur, une estimation approximative de la valeur de référence peut suffire. Une moyenne est établie pour les sept pays. Les données relatives aux nouvelles mesures ou à des mesures améliorées seront obtenues auprès de sources pertinentes. L'analyse des données portera sur la façon dont les mesures prises par les gouvernements dans le cadre des activités du sous-programme ont permis de réduire les inégalités entre les sexes.

Indicateur de résultats:	b) Augmentation du nombre de mesures prises au niveau national pour formuler et mettre en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté qui soient efficaces, durables et soucieux de l'égalité des sexes
Unités de mesure:	Bonnes pratiques
Valeur de départ (2004-2005):	13
Valeur de référence (2006-2007):	20
Valeur cible (2008-2009):	25
Source(s) de données:	Rapports officiels et officieux de divers interlocuteurs; rapports sur la planification et les politiques nationales et locales de développement; rapports annuels de réseaux régionaux travaillant à la réduction de la pauvreté; rapports annuels des pays membres aux organes intergouvernementaux
Méthode(s) de collecte:	Enquêtes, examen de dossiers et demande de renseignements

Périodicité:	Deux fois au cours de la période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Les pratiques optimales recommandées par la CESAP feront l'objet de vérifications avec les interlocuteurs locaux afin de s'assurer qu'elles sont efficaces, durables et soucieuses de l'égalité des sexes. L'analyse de données portera notamment sur la façon dont les mesures prises à l'échelon national et local dans le cadre du sous-programme ont aidé à réduire les inégalités entre les sexes.

Indicateur de résultats:	c) Pourcentage accru des participants aux activités de la CESAP qui sont en mesure de formuler et de mettre en œuvre des politiques, des programmes ou des projets de recherche en matière de développement rural qui comportent le développement durable des cultures secondaires
Unités de mesure:	Pourcentage des participants
Valeur de départ (2004-2005):	Sans objet
Valeur de référence (2006-2007):	65%
Valeur cible (2008-2009):	70%
Source(s) de données:	
Méthode(s) de collecte:	
Périodicité:	
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	

Stratégie

La responsabilité de ce sous-programme incombe à la Division de la pauvreté et du développement, avec l'appui du Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique. Son orientation stratégique découle au premier chef des objectifs de développement convenus internationalement, notamment ceux concernant la lutte contre la pauvreté, énoncés dans la Déclaration du Millénaire, le Consensus de Monterrey sur le financement du développement, le Document final du Sommet mondial de 2005, le mandat du Conseil économique et social pour le Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique, la résolution 62/1 de la CESAP sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de la CESAP, et les autres mandats pertinents. Plus particulièrement axé sur la réduction de la pauvreté, ce sous-programme encouragera une croissance économique favorable aux pauvres, la fourniture de services de base et la bonne gouvernance, en tant que moyens de s'attaquer aux trois dimensions de la pauvreté, à savoir l'insuffisance des revenus et des moyens de production, les difficultés d'accès aux services de base et la non-participation à la prise de décisions. Ce sous-programme renforcera les capacités des gouvernements, de la société civile et du secteur privé à concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement social et économique et de réduction de la pauvreté, en conjuguant des activités normatives, analytiques et de renforcement des capacités. Pour approfondir l'impact de ses activités et faciliter la transposition à plus grande échelle des bonnes pratiques, la CESAP collaborera avec d'autres entités

et organismes du système des Nations Unies, d'autres organismes bilatéraux et multilatéraux ainsi qu'avec des organisations et des réseaux intergouvernementaux, du secteur privé et de la société civile, aux niveaux régional, sous-régional et national, en Asie et dans le Pacifique.

Facteurs externes

Le sous-programme devrait pouvoir atteindre ses objectifs a) si l'économie mondiale et régionale continue de croître, b) si les conditions économiques, sociales et politiques prévalant dans les pays bénéficiaires demeurent stables et c) si les pouvoirs publics et les organisations de la société civile ont les ressources humaines et les capacités financières nécessaires pour garantir une coopération fructueuse.

Produits:

Au cours de la période biennale 2008-2009, les produits suivants seront réalisés:

Réalisation escomptée a): renforcement des capacités des pays pour qu'ils puissent concevoir et mettre en œuvre des politiques économiques et de développement efficaces, viables et soucieuses de l'égalité des sexes pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment dans le domaine de la réduction de la pauvreté.

Résultat intermédiaire a1

Les responsables gouvernementaux ont une bonne connaissance des tendances socioéconomiques, ainsi que des questions et stratégies liées à une croissance économique favorable aux pauvres.

Pendant la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire a1 sera obtenu grâce à la fourniture des produits ci-après:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Réunions informelles concernant les pays à économie en transition (2) (2008, 2009);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur la situation économique et les questions de politique générale (2) (2008, 2009);
 - ii) Groupes spéciaux d'experts: réunions sur la situation et les problèmes économiques et sociaux (2) (2008-2009);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Publications périodiques: *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific* (2) (2008, 2009); *Asia-Pacific Development Journal* (4) (2 en 2008, 2 en 2009); *Key Economic Developments and Prospects* (2) (2008, 2009);
 - ii) Manifestations spéciales: lancement de la publication annuelle *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific* dans divers pays membres de la CESAP et organismes des Nations Unies (2) (2008, 2009);
 - iii) Documentation technique: document de fond destiné à l'étude *World Economic Situation and Prospects* (2) (2008, 2009);
 - iv) Ressources audiovisuelles: page Web de la CESAP consacrée à la pauvreté et au développement (<http://www.unescap.org/pdd>) (2) (mise à jour trimestrielle) (2008, 2009);
 - v) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: prévisions concernant les principaux pays de l'Asie et du Pacifique dans le cadre du projet LINK (2) (2008, 2009);

- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers: atelier régional sur la gestion de la dette aux fins de la stabilité macroéconomique (1) (30 participants) (2009); ateliers sous-régionaux consacrés aux recommandations de politique générale sur les grands problèmes socioéconomiques contenues dans l'*Economic and Social Survey of Asia and the Pacific* (1) (40 participants) (2 en 2008, 2 en 2009).

Résultat intermédiaire a2

Les responsables nationaux ont une bonne connaissance des principales questions de fond et difficultés de développement à long terme relatives aux OMD, à la réduction de la pauvreté et au financement du développement.

Pendant la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire a2 sera obtenu grâce à la fourniture des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Comité de la réduction de la pauvreté:
 - a. Service fonctionnel des réunions: plénière (8) (4 en 2008, 4 en 2009);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur la réalisation des OMD, notamment sur la croissance économique et les stratégies favorables aux pauvres (2) (2008, 2009); rapports du Comité de la réduction de la pauvreté (2) (2008, 2009);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Publications non périodiques: sources innovantes de financement pour le développement des infrastructures (1) (2008);
 - ii) Documentation technique: série de documents de travail sur les questions de développement, concernant notamment les OMD (2) (2 en 2008, 2 en 2009); notes d'orientation socioéconomiques, concernant notamment les OMD (2) (5 en 2008, 5 en 2009);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers: séminaire régional sur les sources innovantes de financement pour le développement des infrastructures (1) (30 participants) (2008); atelier sur le renforcement des capacités en vue du développement des marchés obligataires (1) (30 participants) (2008);
 - ii) Projets de terrain: recommandations de politique budgétaire visant à promouvoir la croissance et à réduire la pauvreté (1) (2009); initiatives régionales et sous-régionales à l'appui d'un dialogue pour le développement en vue de la réalisation des OMD (1) (2 en 2008, 2 en 2009); rapport sur les OMD (1) (2008).

Réalisation escomptée b): Renforcement de la capacité des gouvernements, de la société civile et du secteur privé en Asie et dans le Pacifique, en particulier dans les pays les moins avancés, d'élaborer et d'exécuter des programmes de lutte contre la pauvreté qui soient efficaces, viables et soucieux de l'égalité des sexes et privilégient les groupes économiquement vulnérables.

Résultat intermédiaire b1

Renforcement de la coopération régionale en matière de réduction de la pauvreté.

Pendant la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire b1 sera obtenu grâce à la fourniture des produits ci-après:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Groupes spéciaux d'experts: dialogue régional pour l'examen des politiques visant à éliminer la pauvreté et la faim dans la région conformément à la Déclaration du Millénaire (1) (2008);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Ressources audiovisuelles: documents d'information sur l'action menée dans le cadre du sous-programme (notamment brochures, matériel d'exposition, dépliants décrivant un projet) (2) (2008, 2009);
 - ii) Service fonctionnel de réunions interorganisations: Groupe de travail thématique régional sur la pauvreté et la faim (4) (2 en 2008, 2 en 2009); Réunion régionale de consultation interorganisations sur la bonne gouvernance urbaine (2) (2008, 2009);
 - iii) Manifestations spéciales: Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté (2) (2008, 2009); Journée mondiale de l'habitat (2) (2008, 2009); quatrième session du Forum urbain mondial (Nanjing) (1) (2008).

Résultat intermédiaire b2

Meilleure connaissance et compréhension de la réduction de la pauvreté et renforcement des compétences et instruments dans ce domaine.

Pendant la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire b2 sera obtenu grâce à la fourniture des produits ci-après:

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Publications non périodiques: tendances, questions et pratiques régionales en matière de réduction de la pauvreté rurale (1) (2008); tendances, questions et pratiques régionales en matière de réduction de la pauvreté urbaine (1) (2009);
 - ii) Documentation technique: documents de travail en ligne sur les problèmes émergents en matière de réduction de la pauvreté: politiques de gestion de l'eau favorables aux pauvres (1) (2008); sécurité urbaine (1) (2008); approches participatives de la réduction de la pauvreté rurale (1) (2008); réformes de la gouvernance urbaine dans les pays en situation de conflit ou d'après-conflit (1) (2009); promotion de l'accès aux marchés et à l'information sur les marchés pour les ruraux pauvres (1) (2009);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers: séminaire régional sur la reproduction et la transposition à plus grande échelle des bonnes pratiques de réduction de la pauvreté (1) (30 participants) (2008);
 - ii) Projets de terrain: élaboration de modalités pour la diffusion des bonnes pratiques de réduction de la pauvreté grâce à des réseaux régionaux (1) (2009).

Résultat intermédiaire b3

Augmentation du nombre de bonnes pratiques et de pratiques innovantes en matière de réduction de la pauvreté (y compris les conditions qui y sont propices) qui sont éprouvées et reproductibles et transposables à plus grande échelle.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire b3 sera obtenu grâce à la fourniture des produits ci-après:

- a) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers: formation au niveau sous-régional et national sur le développement communautaire urbain et rural (1) (20 participants) (2 en 2008, 3 en 2009); atelier régional sur les politiques et approches efficaces et favorables aux pauvres en matière de redressement après-conflit (1) (30 participants) (2008); atelier sur la promotion de l'accès aux marchés, à l'information sur les marchés et au crédit pour les ruraux pauvres, tenant compte des facteurs sexospécifiques (1) (30 participants) (2009);

- ii) Projets de terrain: gestion intégrée et favorable aux pauvres de l'eau et des eaux usées dans les petites villes (1) (2008-2009); initiatives de développement communautaire (1) (2009); réduction de la pauvreté par le développement du lien urbain-rural (1) (2009); reproduction des pratiques optimales en matière de développement communautaire rural (1) (2008).

Réalisation escomptée c): Renforcement de la capacité des pays d'élaborer et mettre en œuvre des politiques, des projets et/ou des programmes de recherche en matière de développement pour réduire la pauvreté rurale grâce au développement durable des cultures secondaires.

Résultat intermédiaire c1

Les responsables et les planificateurs ont une connaissance et une compréhension claires et à jour de la pauvreté chez les producteurs, marchands et transformateurs de cultures secondaires, ainsi que des orientations et des programmes susceptibles de contribuer à la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire c1 sera obtenu grâce à la fourniture des produits ci-après:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports concernant le Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique (CERPEDECS) (2) (2008, 2009);
 - ii) Assistance aux représentants et rapporteurs: Conseil d'administration du CERPEDECS (2) (2008, 2009);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Documentation technique: extension des services d'information et de la base de données sur le développement des cultures secondaires aux fins de la réduction de la pauvreté (2) (2008, 2009);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers: séminaires organisés dans les pays sur les politiques et analyses en faveur des pauvres, la diversification de l'agriculture et les interventions au niveau local (1) (2008, 2009);
 - ii) Projets de terrain: diversification de l'agriculture, réduction des risques, renforcement de la sécurité alimentaire et des revenus au profit des communautés locales (1) (2008); amélioration des moyens de subsistance locaux grâce à des recherches sur l'action participative dans des zones isolées et pauvres (1) (2008); transformation de l'économie locale (analyse de la dynamique à long terme en matière de réduction de la pauvreté, vers des politiques à long terme favorables aux pauvres) (1) (2009); renforcement de l'accès à l'énergie renouvelable pour les pauvres (1) (2009); renforcement de la valeur ajoutée par l'amélioration de la commercialisation et la certification des produits (1) (2009).

Sous-programme 2. Statistiques

Introduction

Le sous-programme relève de la Division de statistique et bénéficie de l'appui de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP). Le programme de travail a été établi d'après le sous-programme 2 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2008-2009².

Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'Organisation: améliorer la production, la diffusion et l'utilisation de statistiques clefs dans les domaines démographique, social, économique et environnemental, notamment les indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement, par les systèmes statistiques nationaux en Asie et dans le Pacifique, conformément aux normes et aux bonnes pratiques convenues sur le plan international.

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement des capacités des pays de la région, en particulier des pays les moins avancés, pour qu'ils puissent fournir les données requises pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement.	a) Augmentation du nombre de systèmes statistiques nationaux bénéficiant de l'aide de la CESAP et de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique à même de communiquer des données conformes aux normes statistiques internationales qui permettent de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement nationaux et convenus sur le plan international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.
b) Amélioration de l'accès des responsables politiques, de la communauté du développement et du public dans son ensemble à des indicateurs comparables de développement à court terme.	b) Augmentation du nombre des sites Web d'accès libre contenant des statistiques officielles conformes aux normes internationales et aux bonnes pratiques, qui tiennent compte d'une optique non sexiste et qui fassent état des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement nationaux et convenus sur le plan international.
c) Amélioration des connaissances et meilleure compréhension des tendances socioéconomiques nationales et régionales fondamentales, en particulier des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, par des statisticiens et des responsables politiques nationaux dans la région de l'Asie et du Pacifique.	c) Augmentation du pourcentage de statisticiens et de responsables politiques nationaux affirmant avoir trouvé utiles et pertinentes les analyses de la CESAP sur les tendances socioéconomiques nationales et régionales, en particulier les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

² Document A/61/6 (Prog. 15), avec les amendements recommandés par le Comité du programme et de la coordination à sa quarante-sixième session (voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, Soixante et unième session, Supplément n°16* (A/61/16), par. 215-230) et approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/235 du 22 décembre 2006.

Mesure des résultats:

Indicateur de résultats:	a) Augmentation du nombre de systèmes statistiques nationaux bénéficiant de l'aide de la CESAP et de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique à même de communiquer des données conformes aux normes statistiques internationales qui permettent de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement nationaux et convenus sur le plan international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.
Unités de mesure:	Pays
Valeur de départ (2004-2005):	5
Valeur de référence (2006-2007):	7
Valeur cible (2008-2009):	14
Source(s) de données:	Base de données des indicateurs du Millénaire pour le développement
Méthode(s) de collecte:	Téléchargement périodique de toutes les données relatives à la région
Périodicité:	Annuelle
Observations concernant la vérification et l'analyse des données:	L'analyse des données disponibles et des modifications de la valeur des données pour les pays en mesure de fournir et de tenir à jour des indicateurs de la réalisation des OMD sera effectuée à partir de la base de données d'une tierce partie, les données ayant été obtenues auprès des principaux correspondants du sous-programme statistique. Le cycle de production et de collecte des données est annuel pour la plupart des indicateurs des OMD; de ce fait, toute autre périodicité donnerait donc une image déformée. Les unités de mesure sont le nombre de pays pour lesquels au moins deux tiers des indicateurs des OMD comprennent un minimum de deux chiffres, ce qui peut être utilisé pour évaluer l'évolution de ces indicateurs.

Indicateur de résultats:	b) Augmentation du nombre des sites Web d'accès libre contenant des statistiques officielles conformes aux normes internationales et aux bonnes pratiques, qui tiennent compte d'une optique non sexiste et qui fassent état des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement nationaux et convenus sur le plan international.
Unités de mesure:	Sites Web
Valeur de départ (2004-2005):	9
Valeur de référence (2006-2007):	14
Valeur cible (2008-2009):	20
Source(s) de données:	Sites Web sur les bureaux de statistique nationaux
Méthode(s) de collecte:	Consultations de chaque site en ligne et utilisation d'un formulaire standard pour consigner les renseignements recueillis.
Périodicité:	Annuelle

Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Pour tenir compte des ressources disponibles, les examens annuels seront effectués sur la base d'une analyse appelant une réponse simple (par oui/par non) portant sur 6 à 12 éléments standard de chaque site Web. Ces éléments comprennent la disponibilité d'indicateurs statistiques et de métadonnées portant sur un domaine donné.
Indicateur de résultats:	c) Augmentation du pourcentage de statisticiens et de responsables politiques nationaux affirmant avoir trouvé utiles et pertinentes les analyses de la CESAP sur les tendances socioéconomiques nationales et régionales, en particulier les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.
Unités de mesure:	Pourcentage
Valeur de départ (2004-2005):	Sans objet
Valeur de référence (2006-2007):	65%
Valeur cible (2008-2009):	70%
Source(s) de données:	Réponses aux questionnaires
Méthode(s) de collecte:	Enquête auprès des lecteurs
Périodicité:	Annuelle
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	L'indicateur de résultats est le fruit d'une enquête auprès des lecteurs, qui vise à évaluer la satisfaction des clients. Les deux objectifs de l'enquête sont les suivants: 1) déterminer la pertinence et l'utilité des produits analytiques; 2) établir une série de normes de référence qui serviront à évaluer la satisfaction des clients dans le futur. L'analyse du retour d'information de la part des pays comprendra l'évaluation de la qualité des produits analytiques, et portera sur les moyens d'améliorer les produits pour répondre aux besoins des pays en matière de suivi du développement.

Stratégie

La responsabilité de ce sous-programme incombe à la Division de statistique, avec l'appui de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique. Son orientation stratégique découle principalement des résolutions de l'Assemblée générale sur la Déclaration du Millénaire et du Document final du Sommet mondial de 2005, en particulier celles qui ont trait au suivi des objectifs de développement internationalement convenus, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement; et des résolutions de la CESAP sur le statut de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique et sur le renforcement des capacités statistiques en Asie et dans le Pacifique. L'objectif de ce sous-programme sera atteint en conjuguant judicieusement des activités normatives, analytiques et de coopération technique pour renforcer les capacités des systèmes statistiques nationaux à évaluer la réalisation de leurs objectifs de développement nationalement et internationalement convenus, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. Les données et analyses aux fins des examens régionaux des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement seront aussi plus aisément disponibles.

Au cours de la période 2008-2009, le sous-programme s'attachera à faciliter la formulation de statistiques sociales et démographiques tout en améliorant la qualité des données pour mieux évaluer le rôle que joue l'économie non structurée dans la croissance économique, la lutte contre la pauvreté et l'égalité des sexes. Il continuera en outre de faciliter l'application des classifications existantes et nouvelles de statistiques économiques et sociales, en particulier celles de la comptabilité nationale, et de promouvoir le perfectionnement des données sur la santé, les migrations, l'égalité des sexes et d'autres statistiques sociales. Pour renforcer la cohésion du système des Nations Unies dans son ensemble, la CESAP œuvrera en coopération et en coordination étroites avec d'autres organes multilatéraux et institutions spécialisées et collaborera avec des entités internationales pertinentes, dont le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), les institutions spécialisées des Nations Unies, des banques et des fonds de développement, des organisations sous-régionales et des partenariats et réseaux statistiques. Le sous-programme contribuera, par la fourniture d'informations statistiques internes et de services consultatifs, aux divers produits d'autres sous-programmes de la CESAP.

Facteurs externes

Le sous-programme devrait pouvoir atteindre ses objectifs et fournir les résultats escomptés a) si les institutions nationales et les autorités locales se montrent disposées à collaborer et à fournir les informations nécessaires et b) s'il n'existe pas de déficit de financement significatif.

Produits:

Durant la période biennale 2008-2009, les produits suivants seront réalisés:

Réalisation escomptée a): Renforcement des capacités des pays de la région, en particulier des pays les moins avancés, pour qu'ils puissent fournir les données requises pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement.

Résultat intermédiaire a1

Les statisticiens des services statistiques nationaux ont une meilleure connaissance des normes et des méthodes appliquées au niveau international et de la manière de les appliquer pour produire des données permettant de mesurer les objectifs de développement nationaux ou convenus sur le plan international.

Pendant la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire a1 sera obtenu grâce à la fourniture des produits ci-après:

- a) Autres activités de fond (ressources extrabudgétaires):
 - i) Documentation technique: outils de partage du savoir disponibles sur le Web et liés aux cours de formation, séminaires et ateliers visés (1) (2008-2009);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers: séminaires et ateliers régionaux et sous-régionaux sur la mise en œuvre de lignes directrices mondiales concernant les recensements de la population et de l'habitation (1) (35 participants) (2008); ateliers régionaux et sous-régionaux sur les pratiques optimales en matière d'application des

- TIC aux recensements de la population et de l'habitation (1) (35 participants) (2008, 2009); ateliers régionaux et sous-régionaux sur les statistiques économiques et environnementales, notamment les comptes nationaux (1) (50 participants) (2008, 2009); ateliers régionaux et sous-régionaux sur les statistiques sociales, notamment les statistiques de la pauvreté, de la santé, des migrations et des questions sexospécifiques, en faisant référence en particulier aux OMD (1) (70 participants) (2008, 2009);
- ii) Projets de terrain: au niveau des pays, expérimentation pilote de questionnaires sur le handicap basés sur la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (ressources extrabudgétaires) (1) (2008, 2009).

Résultat intermédiaire a2

Les responsables disposent d'un forum où ils peuvent discuter des questions relatives au développement des systèmes statistiques nationaux.

Pendant la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire a2 sera atteint grâce à la fourniture des produits ci-après:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur les questions relatives aux statistiques (2) (2008, 2009); rapports de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) (ressources extrabudgétaires) (2) (2008, 2009);
 - ii) Comité de la réduction de la pauvreté:
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénière (4) (2 en 2008, 2 en 2009);
 - b. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur les questions relatives aux statistiques de la pauvreté (2) (2008, 2009);
 - iii) Assistance aux représentants et rapporteurs: Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ressources extrabudgétaires) (2) (2008, 2009).

Résultat intermédiaire a3

Les statisticiens officiels de la région ont une bonne connaissance des normes statistiques internationalement reconnues et des moyens de produire les données de qualité requises pour mesurer le développement.

Pendant la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire a3 sera obtenu grâce à la fourniture des produits suivants:

- a) Autres activités de fond (ressources extrabudgétaires):
- i) Documentation technique: matériel didactique sur divers aspects des statistiques officielles (2) (2008, 2009);
- b) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):
- i) Cours de formation, séminaires et ateliers: cours de formation régionaux et sous-régionaux sur la collecte, la compilation, le traitement, l'analyse et la diffusion de statistiques officielles générales (1) (120 participants) (2008, 2009); séminaires, ateliers et cours de formation régionaux, sous-régionaux et nationaux sur divers aspects des statistiques officielles définis par les pays (1) (450 participants) (2008, 2009); ateliers régionaux et sous-régionaux sur l'application des classifications socioéconomiques et cadres économiques nouveaux (1) (80 participants) (2008-2009); ateliers et cours de formation régionaux et sous-régionaux sur l'amélioration de la mesure et des statistiques du handicap à l'appui du Cadre d'action de Biwako et du Programme régional de recensements (1) (80 participants) (2008, 2009).

Résultat intermédiaire a4

Les statisticiens de haut rang ont une bonne connaissance des questions de gestion opérationnelle concernant les systèmes statistiques nationaux et sont en mesure de coordonner leurs activités et stratégies avec celles de leurs partenaires.

Pendant la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire a4 sera obtenu grâce à la fourniture des produits suivants:

- a) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers: séminaire régional sur la gestion organisé à l'intention des directeurs des bureaux statistiques nationaux (1) (50 participants) (2008, 2009); atelier régional sur la coordination des activités de formation statistique (1) (10 participants) (2008).

Réalisation escomptée b): Amélioration de l'accès des responsables politiques, de la communauté du développement et du public dans son ensemble à des indicateurs comparables de développement à court terme.

Résultat intermédiaire b1

Les principaux indicateurs socioéconomiques et environnementaux produits par les services statistiques officiels sont disponibles sous une forme comparable, documentée et conviviale.

Pendant la période biennale 2008-2009, le résultat b1 sera atteint grâce à la fourniture des produits ci-après:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur les échanges de données et le partage des technologies (1) (2008);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Publications périodiques: *Statistical Yearbook for Asia and the Pacific* (2) (2008, 2009);
 - ii) Documentation technique: indicateurs statistiques pour l'Asie et le Pacifique (2) (mise à jour trimestrielle de la base de données en ligne) (2008, 2009); information statistique ad hoc (2) (2008, 2009);
 - iii) Ressources audiovisuelles: page Web de la CESAP consacrée aux statistiques (<http://www.unescap.org/stat>) (2) (mise à jour hebdomadaire) (2008, 2009).

Réalisation escomptée c): Amélioration des connaissances et meilleure compréhension des tendances socioéconomiques nationales et régionales fondamentales, en particulier des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, par les statisticiens et les responsables politiques nationaux dans la région de l'Asie et du Pacifique.

Résultat intermédiaire c1

Les grandes tendances ou tendances émergentes dans la région sur le plan socioéconomique sont analysées, notamment du point de vue de la réalisation des OMD.

Pendant la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire c1 sera obtenu grâce à la fourniture des produits ci-après:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur les données et l'analyse des données se rapportant aux OMD (1) (2009);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Publications non périodiques: *Assessment of the Progress Made in Achieving the Millennium Development Goals* (1) (2009);
 - ii) Documentation technique: appendice statistique de l'*Economic and Social Survey of Asia and the Pacific* (2) (2008, 2009); études régionales sur la disponibilité et la qualité des indicateurs de développement, y compris les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (2) (2008, 2009).

Sous-programme 3. Développement des pays et territoires insulaires du Pacifique

Introduction

La responsabilité de ce sous-programme incombe au Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique (CAOCEP). Le programme de travail a été établi d'après le sous-programme 3 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2008-2009³.

Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'Organisation: élaborer et mettre en œuvre des politiques pour parvenir aux objectifs de développement pertinents, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, dans le Pacifique, en tenant compte des besoins spéciaux des petits États insulaires en développement, tels qu'ils figurent dans la Stratégie de Maurice

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement des capacités des pays pour qu'ils puissent formuler des politiques et des stratégies visant à améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables	a) Augmentation du nombre de mesures efficaces mises en œuvre pour améliorer les moyens d'existence des groupes vulnérables
b) Renforcement de la coopération sous-régionale pour améliorer le développement économique et social durable des petits États insulaires en développement	b) Augmentation du nombre de bonnes pratiques mises en commun entre les sous-régions de l'Asie et du Pacifique pour promouvoir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de la Stratégie de Maurice

Mesure des résultats:

Indicateur de résultats:	a) Augmentation du nombre de mesures efficaces mises en œuvre pour améliorer les moyens d'existence des groupes vulnérables
Unités de mesure:	Mesures mises en œuvre
Valeur de départ (2004-2005):	3
Valeur de référence (2006-2007):	6
Valeur cible (2008-2009):	9
Source(s) de données:	
Méthode(s) de collecte:	
Périodicité:	
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	

³ Document A/61/6 (Prog. 15), avec les amendements recommandés par le Comité du programme et de la coordination à sa quarante-sixième session (voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, Soixante et unième session, Supplément n°16* (A/61/16), par. 215-230) et approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/235 du 22 décembre 2006.

Indicateur de résultats:	b) Augmentation du nombre de bonnes pratiques mises en commun entre les sous-régions de l'Asie et du Pacifique pour promouvoir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de la Stratégie de Maurice
Unités de mesure:	Nombre de bonnes pratiques
Valeur de départ (2004-2005):	Sans objet
Valeur de référence (2006-2007):	1
Valeur cible (2008-2009):	3
Source(s) de données:	
Méthode(s) de collecte:	
Périodicité:	
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	

Stratégie

La responsabilité de ce sous-programme incombe au Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique avec la coopération d'autres divisions de la CESAP. Le Centre s'efforcera d'atteindre les objectifs de ce sous-programme en coopération étroite avec d'autres entités des Nations Unies, ainsi qu'avec des organismes internationaux et régionaux, notamment le Conseil des organisations régionales dans le Pacifique. Les orientations stratégiques de ce sous-programme découlent des objectifs de développement internationalement convenus, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, du Document final du Sommet mondial de 2005, et des résolutions de la CESAP sur la revitalisation de l'Organisation des Nations Unies, le Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique, le suivi régional de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et le renforcement des pays et territoires insulaires en développement du Pacifique par l'intermédiaire de la coopération régionale.

Ce sous-programme vise à renforcer la capacité des responsables politiques des îles du Pacifique à élaborer et à gérer des politiques économiques et sociales en vue d'atteindre les cibles des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Pour réaliser cet objectif, le sous-programme fournira une assistance aux responsables politiques en matière d'intégration des objectifs du Millénaire pour le développement dans leurs plans et stratégies de développement national; il renforcera la capacité à élaborer des mesures visant à améliorer les moyens d'existence des groupes vulnérables de même que les capacités de planification et de gestion urbaines; et il favorisera le développement durable conformément à la Stratégie de Maurice. Une attention particulière sera accordée aux pays les moins avancés de la région, ainsi qu'à la mise en commun des meilleures pratiques entre les sous-régions de l'Asie et du Pacifique en vue de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement et de la Stratégie de Maurice. On veillera aussi tout particulièrement à ce que toutes les activités au titre de ce sous-programme soient exécutées dans une optique non sexiste.

Facteurs externes

Le sous-programme devrait pouvoir atteindre ses objectifs a) si les institutions nationales et les autorités locales se montrent disposées à collaborer et à fournir les informations nécessaires et b) s'il n'existe pas de déficit de financement significatif.

Produits:

Au cours de la période biennale 2008-2009, les produits suivants seront réalisés:

Réalisation escomptée a): Renforcement des capacités des pays pour qu'ils puissent formuler des politiques et des stratégies visant à améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables.

Résultat intermédiaire a1

Renforcement de la capacité des pays et territoires insulaires en développement du Pacifique d'élaborer et d'appliquer des politiques de développement durable et rationnel.

Pendant la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire a1 sera obtenu grâce à la fourniture des produits ci-après:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions ayant trait aux pays insulaires en développement du Pacifique (2) (2008, 2009);
 - ii) Organe spécial des pays et territoires insulaires en développement du Pacifique:
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénière (4) (2008);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions ayant trait aux pays insulaires en développement du Pacifique (1) (2008); rapport de l'Organe spécial des pays insulaires en développement du Pacifique (1) (2008);
 - iii) Comité de la réduction de la pauvreté:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports du groupe de travail du Conseil consultatif pour les pays et territoires insulaires en développement du Pacifique (2) (2008, 2009);
 - iv) Assistance aux représentants et rapporteurs: Conseil consultatif pour les pays et territoires insulaires en développement du Pacifique (2) (2008, 2009);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Publication non périodique: guide pour l'élaboration de politiques de développement rationnel et durable dans les îles du Pacifique (1) (2008);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Services consultatifs: services consultatifs pour le renforcement des capacités et du savoir-faire des fonctionnaires gouvernementaux des îles du Pacifique, en particulier dans les PMA, en vue de la poursuite d'une politique de développement rationnel et durable, en application notamment de la Stratégie de Maurice et des OMD dans les îles du Pacifique (1) (1 en 2008, 2 en 2009) (ressources extrabudgétaires);
 - ii) Cours de formation, séminaires et ateliers: atelier sous-régional sur l'application de la Stratégie de Maurice dans les îles du Pacifique (1) (40 participants) (2008) (ressources extrabudgétaires).

Résultat intermédiaire a2

Les pays et territoires insulaires en développement du Pacifique appliquent un nombre croissant de mesures susceptibles de renforcer les revenus et les possibilités d'emploi pour les groupes vulnérables.

Pendant la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire a2 sera obtenu grâce à la fourniture des produits suivants:

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Documentation technique: matériel didactique sur la création de revenus et d'emplois pour les groupes vulnérables, notamment pour les jeunes (1) (2008);
- b) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):
 - i) Services consultatifs: services consultatifs pour le renforcement des capacités et du savoir-faire des fonctionnaires gouvernementaux des îles du Pacifique, en particulier dans les PMA, en vue de l'application de bonnes pratiques en matière de création de revenus et d'emplois pour les groupes vulnérables, en particulier les jeunes (1) (1 en 2008, 1 en 2009);
 - ii) Cours de formation, séminaires et ateliers: atelier sous-régional pour la mise en commun par les pays de l'Asie et du Pacifique de données d'expérience sur les moyens de créer des revenus et des emplois pour les groupes vulnérables (1) (40 participants) (2008);
 - iii) Projets de terrain: projet d'emploi pour les jeunes des îles du Pacifique (1) (2008); mise en place de mécanismes de coordination nationaux pour les personnes handicapées (1) (2009).

Réalisation escomptée b): renforcement de la coopération sous-régionale pour améliorer le développement économique et social durable des petits États insulaires en développement.

Résultat intermédiaire b1

Établissement d'un cybercentre de diffusion de connaissances sur l'élaboration et l'application de politiques économiques et sociales, à l'intention des pays et territoires insulaires en développement du Pacifique.

Pendant la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire b1 sera obtenu grâce à la fourniture des produits ci-après:

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Publication périodique: *Economic and Social Survey for the Pacific* (2) (2008, 2009);
 - ii) Ressources audiovisuelles: page Web du Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique (<http://www.unescap.org/epoc/index.asp>) (2) (2008, 2009);
- b) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):
 - i) Projets de terrain: établissement d'un cybercentre régional de connaissances sur l'élaboration et l'application de politiques économiques et sociales (1) (2008-2009); mise au point de mesures et d'indicateurs sexospécifiques sur la condition de la femme dans les petits États insulaires en développement du Pacifique (1) (2008).

Sous-programme 4. Commerce et investissements

Introduction

Le sous-programme relève de la Division du commerce et des investissements et bénéficie de l'appui du Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique (ONUCGMAP). Le programme de travail a été formulé à partir du sous-programme 4 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2008-2009⁴.

Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'Organisation: parvenir à une distribution plus équitable des avantages tirés de la mondialisation grâce au développement du commerce et des investissements à l'appui des objectifs de développement internationalement convenus, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement des capacités des pays pour qu'ils puissent négocier, conclure et appliquer efficacement les accords commerciaux multilatéraux et autres pour faciliter la réalisation des objectifs de développement internationalement convenus, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement	a) i) Augmentation du nombre des pays membres progressant sur la voie de l'accession aux accords commerciaux régionaux et multilatéraux (par exemple l'Accord commercial pour l'Asie et le Pacifique (ACAP) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC)) a) ii) Pourcentage de responsables et autres parties prenantes bénéficiant des activités de la CESAP qui affirment qu'ils peuvent utiliser ou ont utilisé les connaissances et les compétences ainsi acquises pour négocier des accords et élaborer et mettre en œuvre des politiques commerciales
b) Renforcement des capacités et de la coopération régionale pour élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes favorisant l'efficacité commerciale et visant à promouvoir la compétitivité internationale	b) i) Pourcentage de responsables et autres parties prenantes bénéficiant des activités de la CESAP qui affirment qu'ils peuvent utiliser ou ont utilisé les connaissances et les compétences ainsi acquises pour élaborer et mettre en œuvre des politiques et programmes axés sur l'efficacité commerciale b) ii) Augmentation du nombre d'utilisateurs des Services d'information commerciale en ligne de la CESAP en vue de renforcer la coopération régionale
c) Renforcement des capacités de concevoir et mettre en œuvre des politiques et programmes favorisant un climat financier propice aux investissements et un secteur privé compétitif	c) Pourcentage de responsables et autres parties prenantes bénéficiant des activités de la CESAP qui affirment qu'ils peuvent utiliser ou ont utilisé les connaissances et les compétences ainsi acquises pour concevoir et mettre en œuvre des politiques et programmes favorisant un climat financier propice aux investissements et un secteur privé compétitif

⁴ Document A/61/6 (Prog. 15), avec les amendements recommandés par le Comité du programme et de la coordination à sa quarante-sixième session (voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, Soixante et unième session, Supplément n°16* (A/61/16), par. 215-230) et approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/235 du 22 décembre 2006.

d) Renforcement des capacités de concevoir et mettre en œuvre des politiques et programmes favorisant une croissance économique durable et la réduction de la pauvreté rurale grâce au transfert des technologies agricoles et à la mise en valeur des entreprises agricoles

d) Pourcentage de responsables et autres parties prenantes bénéficiant des activités de la CESAP qui affirment qu'ils peuvent utiliser ou ont utilisé les connaissances et les compétences acquises avec l'aide du Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique pour promouvoir une croissance économique durable et la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales, grâce au transfert des technologies agricoles et à la mise en valeur des entreprises agricoles

Mesure des résultats:

Indicateur de résultats:	a) i) Augmentation du nombre des pays membres progressant sur la voie de l'accèsion aux accords commerciaux régionaux et multilatéraux (par exemple l'Accord commercial pour l'Asie et le Pacifique (ACAP) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC))
Unités de mesure:	Pays membres
Valeur de départ (2004-2005):	6
Valeur de référence (2006-2007):	8
Valeur cible (2008-2009):	10
Source(s) de données:	Documents de l'OMC; communications des États membres à la CESAP; études analytiques.
Méthode(s) de collecte:	Étude théorique
Périodicité:	Annuelle
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Les indicateurs pour 2004-2005 ont trait uniquement aux pays qui ont mené à bien leur procédure d'accèsion, tandis que les indicateurs retenus pour 2006-2007 et 2008-2009 tiennent compte des pays progressant sur la voie de l'accèsion, de sorte que la comparabilité des données est limitée. Cette modification a été introduite du fait que la procédure d'accèsion dure habituellement plus de deux ans. (Valeur de départ (2004-2005): 2 membres ont accédé à l'OMC; environ 4 autres pays ont progressé sur la voie de l'accèsion à l'OMC ou à l'ACAP) (Valeur de référence (2006-2007): 6 pays ayant accédé à l'OMC, 2 pays à l'ACAP (estimation)). (Valeur cible (2008-2009): 6 pays accédant à l'OMC, 4 pays à l'ACAP). Dans la mesure du possible, on utilisera des données officielles pour ne pas avoir à faire de vérifications. Cette procédure sera complétée par des études analytiques faisant autorité, effectuées notamment par le secrétariat et des instituts de recherche de premier plan. Les progrès réalisés sur la voie de l'accèsion seront mesurés au regard des étapes formelles de l'accèsion prévues dans les divers accords de commerce et d'investissement (voir WTO/ACC/10/Rev.2 sur l'accèsion à l'OMC et l'Article 30 de l'ACAP). Si un pays progresse sur la voie de l'accèsion à l'OMC et à l'ACAP en 2008-2009, il sera compté deux fois.

Indicateur de résultats:	a) ii) Pourcentage de responsables bénéficiant des activités de la CESAP qui affirment qu'ils peuvent utiliser ou ont utilisé les connaissances et les compétences ainsi acquises pour négocier des accords et élaborer et mettre en œuvre des politiques commerciales
---------------------------------	--

Unités de mesure:	Pourcentage
Valeur de départ (2004-2005):	65%
Valeur de référence (2006-2007):	70%
Valeur cible (2008-2009):	75%
Source(s) de données:	Réponses aux formulaires d'évaluation/questionnaires reçues des responsables participant aux activités de la CESAP, y compris ceux des pays du SPECA.
Méthode(s) de collecte:	Formulaires d'évaluation/questionnaires visant à évaluer l'impact des séminaires de formation et des dialogues de concertation à l'issue des travaux, et suivi une année plus tard.
Périodicité:	Annuelle
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Les questionnaires d'évaluation ont été reformulés de manière à mesurer les résultats de façon plus tangible, notamment en ce qui concerne l'impact sur la négociation et l'application d'accords relatifs au commerce et aux investissements. Les «responsables» s'entendent des responsables gouvernementaux des pays membres et membres associés participant aux activités de la CESAP.

Indicateur de résultats:	b) i) Pourcentage de responsables et autres parties prenantes bénéficiant des activités de la CESAP qui affirment qu'ils peuvent utiliser ou ont utilisé les connaissances et les compétences ainsi acquises pour élaborer et mettre en œuvre des politiques et programmes axés sur l'efficacité commerciale.
Unités de mesure:	Pourcentage
Valeur de départ (2004-2005):	Sans objet
Valeur de référence (2006-2007):	70%
Valeur cible (2008-2009):	75%
Source(s) de données:	Réponses aux formulaires d'évaluation/questionnaires reçues des participants aux activités de la CESAP, y compris ceux des pays du SPECA.
Méthode(s) de collecte:	Formulaires d'évaluation/questionnaires visant à évaluer l'impact des séminaires de formation et des dialogues de concertation à l'issue des travaux.
Périodicité:	Annuelle
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Dans la mesure du possible, on utilisera des formulaires d'évaluation uniformisés (avec certains ajustements en fonction du projet/groupe cible), de façon à permettre les comparaisons au fil du temps et entre les projets.

Indicateur de résultats:	b) ii) Augmentation du nombre d'utilisateurs des Services d'information commerciale en ligne de la CESAP en vue de renforcer la coopération régionale.
Unités de mesure:	Utilisateurs
Valeur de départ (2004-2005):	260
Valeur de référence (2006-2007):	300
Valeur cible (2008-2009):	350

Source(s) de données:	Abonnés aux lettres d'information mensuelles E-TISNET
Méthode(s) de collecte:	Nombre d'abonnés qui s'inscrivent par courriel à <i>trade-inf</i> , la base de données des Services d'information commerciale; nombre d'abonnés qui s'inscrivent par le biais des lettres d'information de la CESAP. (http://www.unescap.org/_admin/subscriber_list/display14.asp)
Périodicité:	Annuelle
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	

Indicateur de résultats:	c) Pourcentage de responsables et autres parties prenantes bénéficiant des activités de la CESAP qui affirment qu'ils peuvent utiliser ou ont utilisé les connaissances et les compétences ainsi acquises pour concevoir et mettre en œuvre des politiques et programmes favorisant un climat financier propice aux investissements et un secteur privé compétitif.
Unités de mesure:	Pourcentage
Valeur de départ (2004-2005):	Sans objet
Valeur de référence (2006-2007):	70%
Valeur cible (2008-2009):	75%
Source(s) de données:	Formulaires d'évaluation/questionnaires
Méthode(s) de collecte:	Formulaires d'évaluation/questionnaires visant à évaluer l'impact des séminaires de formation et des dialogues de concertation à l'issue des travaux, et suivi une année plus tard.
Périodicité:	Annuelle
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Dans la mesure du possible, on utilisera des formulaires d'évaluation uniformisés (avec certains ajustements en fonction du projet/groupe cible).

Indicateur de résultats:	d) Pourcentage de responsables et autres parties prenantes bénéficiant des activités de la CESAP qui affirment qu'ils peuvent utiliser ou ont utilisé les connaissances et les compétences acquises avec l'aide du Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique pour promouvoir une croissance économique durable et la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales, grâce au transfert des technologies agricoles et à la mise en valeur des entreprises agricoles.
Unités de mesure:	Pourcentage
Valeur de départ (2004-2005):	Sans objet
Valeur de référence (2006-2007):	65%
Valeur cible (2008-2009):	70%
Source(s) de données:	Formulaires d'évaluation/questionnaires
Méthode(s) de collecte:	Formulaires d'évaluation/questionnaires visant à évaluer l'impact des séminaires de formation et des dialogues de concertation à l'issue des travaux, et suivi une année plus tard.
Périodicité:	Annuelle
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Dans la mesure du possible, on utilisera des formulaires d'évaluation uniformisés (avec certains ajustements en fonction du projet/groupe cible).

Stratégie

La responsabilité de ce sous-programme incombe à la Division du commerce et des investissements, avec l'appui du Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique. L'orientation stratégique de ce sous-programme découle principalement des objectifs de développement internationalement convenus, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, du Document final du Sommet mondial de 2005, de la Déclaration de Shanghai, des statuts du Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique, ainsi que de la gestion de la mondialisation grâce à une coopération régionale plus étroite en matière de commerce et d'investissements. Le défi sera de mettre en place un processus plus inclusif et plus équitable de mondialisation entre les pays. La CESAP collaborera avec les intervenants régionaux, sous-régionaux et nationaux, ainsi qu'avec les organismes du système des Nations Unies et d'autres institutions bilatérales et multilatérales. La collaboration se développera également avec les organismes intergouvernementaux régionaux, sous-régionaux et nationaux pertinents, ainsi qu'avec les organisations et réseaux du secteur privé et de la société civile en Asie et dans le Pacifique.

Pour atteindre ces objectifs, le sous-programme appuiera les efforts des pays membres et membres associés de la CESAP visant à renforcer les capacités, les institutions et les cadres juridiques et réglementaires nécessaires à une participation plus efficace et plus compétitive aux activités internationales en matière de commerce et d'investissements. Un élément essentiel consistera à faciliter la mise en œuvre efficace des politiques et programmes visant à créer un climat plus propice au commerce et aux investissements et à assurer le respect des obligations internationales. Cette approche contribuera à une croissance plus durable, à la lutte contre la pauvreté et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Ce sous-programme aidera les pays de la région à renforcer les politiques générales en matière de commerce et d'investissements. En particulier, une assistance sera fournie par le biais d'une formation thématique et pratique, de la mise en commun de l'expérience, de la fourniture de renseignements et de dossiers d'information, de programmes régionaux intégrés, de conseils ciblés et du renforcement du consensus régional, notamment par la concertation entre parties prenantes. Le sous-programme contribuera au renforcement des capacités commerciales en accordant la priorité aux pays en développement, et notamment aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral, des pays en transition et des petits États insulaires en développement.

Facteurs externes

Le sous-programme est censé atteindre ses objectifs à condition: a) que les environnements mondial et régional restent propices à la poursuite de l'expansion des échanges commerciaux et des flux d'investissements; b) que l'environnement de politique générale dans les pays membres et membres associés soit propice à l'adoption des recommandations de la CESAP; c) que les institutions nationales soient disposées à fournir les informations pertinentes et aient la volonté, la capacité et les ressources nécessaires pour assurer le succès de la coopération; et d) qu'il n'existe pas de déficit de financement significatif.

Produits:

Au cours de la période biennale 2008-2009, les produits suivants seront réalisés:

Réalisation escomptée a): Renforcement des capacités des pays pour qu'ils puissent négocier, conclure et appliquer efficacement les accords commerciaux multilatéraux et autres pour faciliter la réalisation des objectifs de développement internationalement convenus, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

Résultat intermédiaire a1

Les responsables gouvernementaux des pays membres et membres associés de la CESAP prennent davantage conscience de leurs intérêts et préoccupations communs en ce qui concerne les grandes questions régionales relatives au commerce et aux investissements, et leur rapport avec le développement.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire a1 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur des questions relatives au commerce et aux investissements (2) (2008, 2009);
 - ii) Comité de la gestion de la mondialisation, Partie I:
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénière (6) (3 en 2008, 3 en 2009);
 - b. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur des questions relatives au commerce et aux investissements (2) (2008, 2009);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur la promotion d'un partenariat mondial pour le développement grâce au renforcement des relations régionales en matière de commerce et d'investissements (1) (2008);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications périodiques: *Asia-Pacific Trade and Investment Review* (2) (2008, 2009) (BO);
 - ii) Publications non périodiques: *Monograph Series on Trade and Investment: Investissement commercial et intégration financière: liens et possibilités* (1) (2008) (BO/ressources extrabudgétaires);
 - iii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: Guide des activités et compétences de la Division du commerce et des investissements: passé, présent et futur (1) (2008) (BO);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: séminaire sur les aspects régionaux du commerce et des investissements; (1) (50 participants) (2008);
 - ii) Projets de terrain: appui au réseautage du savoir régional: plusieurs études, ateliers et activités de diffusion et de publication réalisés dans le cadre du Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation commerciales (ARTNeT) (1) (2008-2009); appui à la réalisation au niveau régional des objectifs du Millénaire pour le développement afin de consolider le partenariat mondial en faveur du commerce (rapport régional et document d'information technique) (1) (2008-2009).

Résultat intermédiaire a2

Les responsables gouvernementaux des pays membres et membres associés de la CESAP connaissent et comprennent mieux les questions concernant l'accèsion à l'OMC, la mise en œuvre des accords et engagements touchant à l'OMC et/ou les questions concernant les négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement. Les responsables gouvernementaux des pays membres et membres associés de la CESAP connaissent et comprennent également mieux les questions concernant la négociation, la conclusion et la mise en œuvre d'accords commerciaux régionaux et bilatéraux, ainsi que les politiques commerciales relatives aux accords commerciaux régionaux, bilatéraux et multilatéraux destinés à améliorer la gouvernance économique.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire a2 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications non périodiques: *Monograph Series on Trade and Investment: Perspectives régionales concernant les implications du Programme de Doha pour le développement* (1) (2009);
 - ii) Documentation technique: point d'information en ligne sur le matériel de formation concernant l'OMC et la création d'un réseau ouvert à l'intention des formateurs aux questions de l'OMC (2) (2008, 2009); notes de synthèse et documents de travail concernant la mise en œuvre du Programme de Doha pour le développement: enjeux, impacts et implications (1) (2008-2009);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: cours de politique commerciale sur les implications du cycle de Doha (1) (150 participants) (3 en 2008, 3 en 2009);
 - ii) Projets de terrain: Projet CESAP/Commission européenne: renforcement de la capacité des membres, en particulier des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral, à accéder à l'OMC et à réaliser les engagements pris à cette fin (1) (2008-2009); projet CESAP/Gouvernement de Macao sur le renforcement des capacités concernant la réforme des politiques commerciales et le programme de négociation émergent de l'OMC (1) (2008-2009).

Résultat intermédiaire a3

Les gouvernements et autres parties prenantes des pays membres de la CESAP connaissent mieux les dimensions commerce, développement et sécurité économique des accords commerciaux multilatéraux, régionaux et bilatéraux, ce qui leur permet de mieux formuler et mettre en œuvre des politiques commerciales visant à participer à la mondialisation de façon plus équitable et en tenant compte de l'équilibre entre les sexes.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire a3 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications non périodiques: *Monograph Series on Trade and Investment: analyser, suivre et évaluer les aspects du régionalisme en Asie et dans le Pacifique ayant trait au commerce et aux investissements* (1) (2009) (BO);

- ii) Documentation technique: recherche, analyse et évaluation comparative des accords commerciaux régionaux en Asie et dans le Pacifique (1) (2008) (BO/ressources extrabudgétaires); base de données sur les accords préférentiels relatifs au commerce et aux investissements en Asie et dans le Pacifique (1) (2008) (BO/ressources extrabudgétaires).

Résultat intermédiaire a4

Les membres de l'Accord commercial pour l'Asie et le Pacifique ont renforcé l'Accord en vue de développer les courants commerciaux et les flux d'investissements intrarégionaux.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire a4 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Assistance aux représentants et aux rapporteurs: Comité permanent de l'Accord commercial pour l'Asie et le Pacifique (2) (2008, 2009); Conseil ministériel de l'Accord commercial pour l'Asie et le Pacifique (1) (2009);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Services consultatifs: services consultatifs concernant les accords commerciaux, y compris l'Accord commercial pour l'Asie et le Pacifique (1) (2008-2009).

Réalisation escomptée b): Renforcement des capacités et de la coopération régionale pour élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes favorisant l'efficacité commerciale et visant à promouvoir la compétitivité internationale.

Résultat intermédiaire b1

Les responsables gouvernementaux et autres parties prenantes ont renforcé leur capacité à élaborer et mettre en œuvre des politiques et mesures axées sur l'efficacité commerciale.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire b1 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Documentation technique: base de données sur la facilitation du commerce et des transports (1) (2008-2009); recherche et analyse concernant la facilitation du commerce et l'OMC (1) (2008-2009); recherche et analyse concernant l'efficacité commerciale et la sécurité du commerce (1) (2008-2009);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Services consultatifs: services consultatifs concernant l'efficacité commerciale et les outils de facilitation du commerce (1) (2008-2009);
 - ii) Cours, séminaires et ateliers de formation: dialogue secteur public-secteur privé sur l'efficacité commerciale (1) (30 participants) (2009); atelier sur la facilitation du commerce et l'OMC (1) (30 participants) (2008).

Résultat intermédiaire b2

Les responsables gouvernementaux et autres parties prenantes sont davantage conscients du rôle vital que joue la coopération régionale lorsqu'il s'agit de renforcer l'efficacité commerciale et la sécurité du commerce, et ont pris des mesures dans ce domaine.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire b2 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Groupe spécial d'experts sur la promotion de la collaboration entre sous-régions en matière de facilitation du commerce (1) (2008);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications non périodiques: *Monograph Series on Trade and Investment: Impact des mécanismes de facilitation du commerce sur la compétitivité des exportations: une perspective régionale* (1) (2008) (BO); *Commercer dans un environnement sûr* (1) (2009) (BO);
 - ii) Documentation technique: réservoir de connaissances sur la facilitation du commerce (1) (2008) (BO/ressources extrabudgétaires);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: dialogue secteur public-secteur privé sur la facilitation du commerce par la promotion de la coopération régionale et le partage de l'information (1) (30 participants) (2008); atelier sur le commerce dans un environnement sûr (1) (30 participants) (2009);
 - ii) Projets de terrain: améliorer l'efficacité commerciale dans la région de l'Asie et du Pacifique: réseau Asie-Pacifique pour l'efficacité du commerce et des transports, visant à établir un mécanisme pour la coopération régionale durable en matière de facilitation du commerce et des transports (1) (2008-2009).

Résultat intermédiaire b3

Les responsables gouvernementaux et autres parties prenantes sont davantage capables de prendre des décisions en connaissance de cause grâce à la plus grande disponibilité et accessibilité d'informations de qualité sur le commerce et les investissements.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire b3 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Documentation technique (version électronique): base de données en ligne sur la gestion de la mondialisation; mise à jour du portail d'information commerciale (www.unescap.org/tid/tisgway.asp) (2) (2 en 2008, 2 en 2009); service d'information commerciale (1) (2008-2009); annuaire des organisations des pays et régions en développement d'Asie et du Pacifique traitant du commerce et des investissements (1) (2009);
 - ii) Documentation technique: manuel à l'intention des commerçants des pays sans littoral d'Asie et du Pacifique (version électronique) (2) (2008, 2009);
 - iii) Ressources audiovisuelles: page web de la CESAP sur le commerce et les investissements (<http://www.unescap.org/tid>) (2) (2008, 2009); bulletins d'information mensuels E-Tisnet (informations et sources) (version électronique) (1) (2008-2009).

Réalisation escomptée c): Renforcement des capacités de concevoir et mettre en œuvre des politiques et programmes favorisant un climat financier propice aux investissements et un secteur privé compétitif.

Résultat intermédiaire c1

Les gouvernements et autres parties prenantes, y compris les entreprises et la société civile, se sont concertés et ont enrichi leurs connaissances concernant l'instauration d'un climat propice aux investissements et le renforcement de la compétitivité dans le cadre d'un dialogue bien structuré et organisé.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire c1 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Assistance aux représentants et aux rapporteurs: Conseil consultatif des entreprises de la CESAP (2) (2008, 2009);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: facilitation du dialogue secteur public-secteur privé, en vue d'analyser les grands problèmes économiques et sociaux et questions de droits de l'homme et de proposer des améliorations en la matière: Forum annuel des entreprises de l'Asie et du Pacifique (1) (300 participants) (2008, 2009).

Résultat intermédiaire c2

Les responsables gouvernementaux et autres parties prenantes ont renforcé leur capacité de concevoir et mettre en œuvre des politiques et programmes créant un climat propice aux investissements et/ou stimulant la compétitivité du secteur privé.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire c2 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires) :
 - i) Publications non périodiques: *Monograph Series on Trade and Investment: Impact des chaînes de valeur mondiales sur le développement des petites et moyennes entreprises* (1) (2009) (BO); *Pratiques optimales en matière d'intégration de la responsabilité sociale dans les stratégies des entreprises* (1) (2009) (BO/ressources extrabudgétaires); *Tendances et perspectives pour la compétitivité des petites et moyennes entreprises en Asie et dans le Pacifique* (1) (2008) (BO);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Services consultatifs: séance d'information et formation concernant la conception de politiques et de programmes visant à améliorer le climat des affaires et à promouvoir et faciliter les investissements (1) (2008-2009);
 - ii) Cours, séminaires et ateliers de formation: ateliers et séminaires sous-régionaux sur le renforcement des capacités en matière d'offre et la création d'un climat propice au commerce et aux investissements (5 au total: Asie du Sud, Asie du Sud-Est, Asie du Nord-Est, Asie centrale, Pays insulaires du Pacifique) (1) (150 participants) (2008-2009); ateliers et séminaires sous-régionaux sur le renforcement des capacités d'exportation dans le secteur des services (1) (50 participants) (2008-2009); ateliers et séminaires sur le renforcement des capacités dans le domaine des sciences et technologies et sur les politiques d'aide à l'innovation à l'intention des petites et moyennes entreprises (1) (50 participants) (2008-2009);
 - iii) Projets de terrain: renforcement des capacités concernant les politiques et programmes axés sur le développement des petites et moyennes entreprises, en rapport avec les chaînes de valeur mondiales (1) (2008-2009); pôle régional pour l'apprentissage et le renforcement des capacités aux fins du développement durable, et les questions relatives au Pacte mondial (1) (2008-2009).

Réalisation escomptée d) Renforcement des capacités de concevoir et mettre en œuvre des politiques et programmes favorisant une croissance économique durable et la réduction de la pauvreté rurale grâce au transfert des technologies agricoles et à la mise en valeur des entreprises agricoles.

Résultat intermédiaire d1

Les membres et membres associés de la CESAP comprennent et connaissent mieux la manière de promouvoir la croissance économique et la réduction de la pauvreté durables en milieu rural. Ces améliorations seront rendues possibles grâce aux transferts de technologies agricoles et à la mise en valeur des entreprises.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire d1 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique: Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur le Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique (2) (2008, 2009);
 - ii) Assistance aux représentants et aux rapporteurs: Conseil d'administration du Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique (2) (2008, 2009);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications non périodiques: Bonnes pratiques du développement des entreprises agricoles dans le respect de l'environnement, en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de l'Asie et du Pacifique (1) (2008);
 - ii) Ressources audiovisuelles: partage d'informations en ligne (<http://www.unapcaem.org>) concernant les pratiques optimales du développement rural durable (2) (2008, 2009); site Web du Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique, comportant des données et informations sur le génie et la machine agricoles au service de la réduction de la pauvreté (2) (2008, 2009);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: diffusion des techniques du génie agricole, de la gestion des chaînes alimentaires et du développement de l'entreprise rurale (1) (100 participants) (2008, 2009);
 - ii) Projets de terrain: projets de coopération technique concernant le génie et la machine agricoles, la gestion et les techniques de l'après-récolte appliquées au développement agricole et économique durable, et le développement des entreprises «vertes» utilisant les technologies agricoles et les biotechnologies pour créer des sources de revenu durables et assurer une croissance économique durable en milieu rural (1) (2008-2009).

Sous-programme 5. Transports et tourisme

Introduction

L'exécution du sous-programme relève de la Division des transports et du tourisme. Le programme de travail a été établi d'après le sous-programme 5 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2008-2009⁵.

Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'organisation: renforcer les politiques nationales qui contribuent à la mise en place d'un système intégré de transport intermodal international, et promouvoir les transports et le tourisme durables

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement des connaissances et des capacités des gouvernements, de la société civile et des organisations non gouvernementales pour qu'ils puissent élaborer et appliquer, dans le domaine des transports et du tourisme, des politiques et des programmes efficaces et viables, axés notamment sur les objectifs du Millénaire pour le développement et les questions de la sécurité routière	a) Augmentation du nombre de stratégies et de programmes nationaux de transport et de tourisme qui cadrent avec les initiatives lancées par la CESAP
b) Renforcement de la capacité des gouvernements et des institutions financières internationales d'utiliser la Route d'Asie, le Chemin de fer transasiatique et d'autres initiatives lancées par la CESAP pour établir des liaisons de transport intermodal international	b) i) Augmentation du nombre d'études de faisabilité pour des projets d'investissement et l'amélioration de l'infrastructure de liaisons intermodales sur la Route d'Asie et le Chemin de fer transasiatique b) ii) Augmentation du nombre des pays ayant adhéré à des accords mondiaux, régionaux et sous-régionaux
c) Renforcement de la capacité des gouvernements et du secteur privé national d'appliquer des mesures visant à améliorer les opérations et la logistique dans le domaine des transports internationaux	c) i) Augmentation du nombre d'initiatives visant à identifier et à résorber les goulets d'étranglement sur les axes de transport d'importance internationale c) ii) Augmentation du nombre de voyages de démonstration de trains-blocs de conteneurs et programmation de services de transport intermodal régulier le long de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique et des axes interrégionaux

⁵ Document A/61/6 (Prog. 15), avec les amendements recommandés par le Comité du programme et de la coordination à sa quarante-sixième session (voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, Soixante et unième session, Supplément n°16* (A/61/16), par. 215-230) et approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/235 du 22 décembre 2006.

Mesure des résultats

Indicateur de résultats:	a) i) Augmentation du nombre de stratégies et de programmes nationaux de transport et de tourisme qui cadrent avec les initiatives lancées par la CESAP.
Unités de mesure	Initiatives
Valeur de départ (2004-2005):	18
Valeur de référence (2006-2007):	40
Valeur cible (2008-2009):	60
Source(s) de données:	Déclarations et documents présentés par les pays, documents officiels de la Commission et de ses organes subsidiaires.
Méthode(s) de collecte:	Examen de la documentation, demande faite aux pays de présenter des documents et déclarations lors des ateliers, des séminaires et des réunions d'organes délibérants.
Périodicité:	Période biennale, et au cours des réunions et missions mentionnées ci-dessus.
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Les programmes promus par la CESAP qui feront l'objet d'un suivi au titre de cet indicateur de résultats se limiteront à certains domaines qui ne sont pas mentionnés dans les mesures spécifiques des résultats présentées ailleurs, comme par exemple la formulation de vastes stratégies visant à mettre en place un système intégré de transport intermodal; les politiques visant à influencer sur la répartition modale; les partenariats public-privé pour le développement de l'infrastructure des transports; et la Déclaration de Busan sur le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, adoptée à la Conférence ministérielle sur les transports (Busan (République de Corée), 10-11 novembre 2006).

Indicateur de résultats:	b) i) Augmentation du nombre d'études de faisabilité pour des projets d'investissement et l'amélioration de l'infrastructure de liaisons intermodales sur la Route d'Asie et le Chemin de fer transasiatique.
Unités de mesure	Études
Valeur de départ (2004-2005):	5
Valeur de référence (2006-2007):	15
Valeur cible (2008-2009):	30
Source(s) de données:	Documents officiels et non officiels, y compris ceux du Groupe de travail sur la Route d'Asie et du Groupe de travail sur le réseau du Chemin de fer transasiatique.
Méthode(s) de collecte:	Examen des documents, demande faite aux pays de présenter documents et déclarations lors des ateliers, des séminaires et des réunions d'organes délibérants.
Périodicité:	Période biennale, et au cours des réunions et missions mentionnées ci-dessus.
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Après avoir officialisé les réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique, le secrétariat collabore avec les pays membres pour déterminer les tronçons à moderniser et les «chaînon manquants» à mettre en place, ainsi que les sources de financement de ces travaux de construction. Il est prévu de lancer un programme similaire pour les points de liaison intermodaux.

Indicateur de résultats:	b) ii) Augmentation du nombre des pays ayant adhéré à des accords mondiaux, régionaux et sous-régionaux.
Unités de mesure	Adhésions aux accords
Valeur de départ (2004-2005):	15
Valeur de référence (2006-2007):	25
Valeur cible (2008-2009):	40
Source(s) de données:	Documents officiels et non officiels
Méthode(s) de collecte:	Examen des documents, demande faite aux pays de présenter des documents et déclarations lors des ateliers, des séminaires et des réunions d'organes délibérants; missions dans les pays; questionnaires.
Périodicité:	Période biennale, et au cours des réunions et missions mentionnées ci-dessus.
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Les accords en question sont l'Accord intergouvernemental sur le réseau de la Route d'Asie (entré en vigueur en 2005); l'Accord intergouvernemental sur le réseau du Chemin de fer transasiatique (qui devrait entrer en vigueur en 2007 ou au début de 2008); les accords figurant dans la résolution 48/11 ou dans une résolution actualisée de la Commission; et le projet d'accord sur la facilitation des transports routiers internationaux entre les membres de l'Organisation de coopération de Shanghai (dont la négociation devrait se poursuivre durant la période biennale 2006-2007). On suivra l'état de la participation des pays à ces accords par contact direct avec les autorités compétentes et par l'intermédiaire du Bureau des affaires juridiques à New York.

Indicateur de résultats:	c) i) Augmentation du nombre d'initiatives visant à identifier et à résorber les goulets d'étranglement sur les axes de transport d'importance internationale.
Unités de mesure	Initiatives
Valeur de départ (2004-2005):	8
Valeur de référence (2006-2007):	12
Valeur cible (2008-2009):	16
Source(s) de données:	Documents officiels et non officiels
Méthode(s) de collecte:	Examen des documents, demande faite aux pays de présenter des documents et déclarations lors des ateliers, des séminaires et des réunions d'organes délibérants.
Périodicité:	Période biennale, et au cours des réunions et missions mentionnées ci-dessus.
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Ces initiatives prévoient d'utiliser le modèle temps/coût-distance mis au point par la CESAP pour repérer les goulets d'étranglement sur les axes d'importance internationale. Le secrétariat collaborera avec les pays pour appliquer ce modèle, et sera ainsi à même de collecter directement les données.

Indicateur de résultats:	c) ii) Augmentation du nombre de voyages de démonstration de trains-blocs de conteneurs et programmation de services de transport intermodal régulier le long de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique et des axes interrégionaux.
Unités de mesure	Voyages de démonstration
Valeur de départ (2004-2005):	4
Valeur de référence (2006-2007):	8
Valeur cible (2008-2009):	12
Source(s) de données:	Documents officiels et non officiels
Méthode(s) de collecte:	Examen des documents, demande faite aux pays de présenter des documents et déclarations lors des ateliers, des séminaires et des réunions d'organes délibérants.
Périodicité:	Période biennale, et au cours des réunions et missions mentionnées ci-dessus.
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Huit pays participent à ce projet, dont six sont membres de la CESAP: Chine, Fédération de Russie, Kazakhstan, Mongolie, République de Corée et République populaire démocratique de Corée. Les deux autres pays sont le Bélarus et la Pologne. Parmi les pays membres de la CESAP, tous, à l'exception de la République populaire démocratique de Corée, ont signé le mémorandum d'accord au niveau ministériel. Le Bélarus et la Pologne ont également signé le mémorandum, de même que l'Union internationale des chemins de fer et l'Organisation de la coopération des chemins de fer. Il est prévu d'appliquer une méthode similaire durant la période biennale 2008-2009, ce qui permettra au secrétariat de suivre directement les progrès accomplis.

Stratégie

La responsabilité de ce sous-programme incombe à la Division des transports et du tourisme. Son orientation stratégique découle principalement des résolutions de l'Assemblée générale relatives à la Déclaration du Millénaire et du Document final du Sommet mondial de 2005, du Programme d'action d'Almaty, des résolutions de la CESAP relatives à l'Accord intergouvernemental sur le réseau de la Route d'Asie, à la mise en œuvre de la deuxième phase du Plan d'action pour le développement durable du tourisme dans la région de l'Asie et du Pacifique (2006-2012) et au Programme d'action régional pour le développement durable du tourisme, ainsi que de l'Accord intergouvernemental sur le réseau du Chemin de fer transasiatique et d'autres textes pertinents.

Le sous-programme visera essentiellement à élaborer une vision pour la mise en place d'un système intégré de transport régional et interrégional qui contribuera au développement des zones côtières, des arrière-pays et des pays sans littoral en offrant à leurs populations la possibilité matérielle d'améliorer leur situation économique et sociale et en favorisant le développement rationnel et durable des transports et du tourisme. Il est prévu dans le cadre du sous-programme de définir les besoins et les priorités en matière d'investissements et de s'attaquer aux obstacles non matériels, ainsi que de créer un cadre institutionnel propice au développement des dépôts intérieurs de dédouanement ou ports secs reliés à des ports et des aéroports. Des stratégies seront également établies en vue de renforcer le rôle des ports secs en tant que pôles de croissance économique, de créer des emplois et de réduire la pauvreté. On continuera à renforcer le rôle du tourisme dans le développement socioéconomique, la

lutte contre la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les politiques et initiatives permettant aux zones rurales et aux communautés pauvres de profiter davantage du tourisme seront favorisées. À la demande des membres et des membres associés, leurs capacités seront renforcées pour qu'ils puissent tirer davantage parti du processus de mondialisation et de la lutte contre la pauvreté, conformément aux directives mondiales et aux priorités régionales. Le sous-programme donnera priorité aux pays en développement, et en particulier aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral, aux pays en transition et aux petits États insulaires en développement.

Facteurs externes

Le sous-programme est censé atteindre ses objectifs à condition: a) que les gouvernements des pays membres et membres associés soient disposés à exécuter les programmes et projets de la CESAP, et capables de le faire dans les délais fixés; b) qu'il n'existe pas de déficit de financement significatif.

Produits:

Au cours de la période biennale 2008-2009, les produits suivants seront réalisés:

Réalisation escomptée a): Renforcement des connaissances et des capacités des gouvernements, de la société civile et des organisations non gouvernementales pour qu'ils puissent élaborer et appliquer, dans le domaine des transports et du tourisme, des politiques et des programmes efficaces et viables, axés notamment sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

Résultat intermédiaire a1

Les responsables politiques et les planificateurs des gouvernements, du secteur privé et de la société civile ont développé leurs connaissances, leur perception et leurs capacités en ce qui concerne les importants problèmes émergents et persistants, y compris le rôle de la sécurité routière dans le développement durable des transports.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire a1 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur des questions relatives aux transports et au tourisme (2) (2008, 2009);
 - ii) Comité de la gestion de la mondialisation, Partie I:
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénière (6) (3 en 2008, 3 en 2009);
 - b. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur des questions relatives aux transports et au tourisme (2) (2008, 2009); rapports du Comité de la gestion de la mondialisation, Partie I (2) (2008, 2009);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts: partage régional des données d'expérience et des ressources concernant la sécurité routière (1) (2009);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications périodiques: *Review of Developments in Transport in Asia and the Pacific* (1) (2009) (BO); *Transport and Communications Bulletin for Asia and the Pacific* (2) (2008, 2009) (BO);

- ii) Publications non périodiques: *Monograph series on managing globalization: Cadre de politique générale pour le développement d'un système de transport intégré dans la région de la CESAP* (1) (2008) (BO);
- iii) Documentation technique: lignes directrices pour l'évaluation intégrée des politiques et programmes relatifs aux transports (1) (2009);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Services consultatifs: Services consultatifs concernant la politique, la planification et le développement des transports, et le tourisme (1) (2 en 2008; 2 en 2009);
 - ii) Cours, séminaires et ateliers de formation: politique, planification et facilitation des transports (1) (50 participants) (2008-2009); séminaire sur l'évaluation intégrée des politiques et programmes relatifs aux transports (1) (30 participants) (2008);
 - iii) Projets de terrain: projet de coopération technique: amélioration de la sécurité routière dans la région (1) (2008-2009).

Résultat intermédiaire a2

Les décideurs et planificateurs disposent d'informations pour décrire, analyser, évaluer, prévoir, suivre et contrôler l'évolution du secteur des transports.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire a2 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Documentation technique: mise à jour du manuel et du logiciel concernant la politique et la planification des transports (1) (2009); mise à jour de la base de données sur les transports et le tourisme du Système d'information géographique, et de la base de données sur la Route d'Asie (1) (2009); fiche statistique sur les transports dans la région de l'Asie et du Pacifique (1) (2008); mise à jour de la base de données Asie-Pacifique sur les accidents de la route (2) (2008, 2009);
 - ii) Ressources audiovisuelles: page Web de la CESAP sur les transports et le tourisme <http://www.unescap.org/tdw/index.asp> (2) (mise à jour biennale) (2008, 2009).

Résultat intermédiaire a3

Les responsables politiques et planificateurs connaissent mieux les méthodes alternatives applicables au financement et au développement des infrastructures de transport, y compris les partenariats public-privé et le financement extrabudgétaire, et sont davantage capables de mobiliser des ressources financières.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire a3 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Groupes d'experts spéciaux et activités préparatoires: réunion d'experts sur l'identification, la hiérarchisation et la mobilisation du financement pour les projets relatifs aux infrastructures de transport (1) (2008);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Documentation technique: guide des projets de partenariat public-privé (1) (2008); matériel pédagogique en ligne concernant les projets de partenariat public-privé (1) (2008);

- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: cours de formation à l'intention des responsables publics sur le développement des infrastructures au moyen de partenariats public-privé (1) (50 participants) (2008);
 - ii) Projets de terrain: projet de coopération technique: fournir des services d'infrastructure au moyen de partenariats public-privé: accroître le rôle des transports et du tourisme dans la réduction de la pauvreté (1) (2008-2009).

Résultat intermédiaire a4

Les responsables politiques prendront davantage conscience des facteurs nécessaires à la création d'un climat propice au développement de la logistique et à la concentration d'entreprises privées autour de nœuds intermodaux situés à l'intérieur des terres.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire a4 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Documentation technique: logistique et coopération régionale (1) (2008-2009);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: séminaire sur la logistique et la coopération régionale (1) (30 participants) (2008-2009).

Résultat intermédiaire a5

Les responsables gouvernementaux et autres parties prenantes connaissent mieux les questions relatives au développement rationnel et durable du tourisme, ce qui leur permet d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, programmes et initiatives efficaces destinés à développer le tourisme de façon durable.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire a5 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Publication périodique: *Tourism Review* (1) (2009);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: réunions pour la promotion de la coopération régionale dans le domaine du tourisme (1) (100 participants) (2008-2009); séminaires sur le renforcement des capacités nationales pour un développement rationnel et durable du tourisme (1) (100 participants) (2008-2009);
 - ii) Projets de terrain: projet de coopération technique: coopération Sud-Sud dans le domaine du tourisme (1) (2008-2009).

Réalisation escomptée b): Renforcement de la capacité des gouvernements et des institutions financières internationales d'utiliser la Route d'Asie, le Chemin de fer transasiatique et d'autres initiatives lancées par la CESAP pour établir des liaisons de transport intermodal international.

Résultat intermédiaire b1

Les responsables politiques et les planificateurs sont davantage capables d'identifier les projets d'investissement prioritaires au niveau régional visant à développer, aménager et entretenir les

infrastructures de transport, y compris la Route d'Asie, le Chemin de fer transasiatique et les interfaces intermodales, pour que les institutions financières et les donateurs internationaux puissent analyser ces projets et éventuellement les financer.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire b1 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Assistance aux représentants et aux rapporteurs: groupe de travail sur la Route d'Asie (1) (2009); groupe de travail sur le réseau du Chemin de fer transasiatique (1) (2009);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications non périodiques: *Monograph series on managing globalization: Infrastructures de transport intermodal: projets prioritaires et besoins d'investissement* (1) (2009);
 - ii) Documentation technique: cartes de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique (2) (2008, 2009);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: réunion sur la promotion de la coopération régionale pour l'entretien des infrastructures de transport (1) (40 participants) (2008);
 - ii) Projets de terrain: projet de coopération technique: développement des transports et de la logistique, y compris la Route d'Asie, le Chemin de fer transasiatique et les interfaces intermodales (1) (2008-2009).

Résultat intermédiaire b2

Les responsables politiques comprennent mieux la gamme de questions à traiter dans le cadre d'arrangements bilatéraux et sous-régionaux concernant les transports, et sont capables de déterminer à quelles importantes conventions internationales sur les transports leur gouvernement devrait adhérer.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire b2 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: réunions de négociation concernant l'accord de facilitation de l'Organisation de coopération de Shanghai (1) (60 participants) (2008-2009); formation aux cadres juridiques de la facilitation des transports (1) (50 participants) (2008-2009).

Réalisation escomptée c): Renforcement de la capacité des gouvernements et du secteur privé national d'appliquer des mesures visant à améliorer les opérations et la logistique dans le domaine des transports internationaux.

Résultat intermédiaire c1

Les responsables politiques et le secteur privé sont capables d'appliquer une approche intégrée à la facilitation du commerce et des transports, y compris l'utilisation des outils de la CESAP pour l'analyse des itinéraires.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire c1 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Assistance aux représentants et aux rapporteurs: groupe de travail sur les transports et le franchissement des frontières du Programme spécial pour les économies d'Asie centrale (SPECA) (2) (1 en 2008; 1 en 2009);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Documentation technique: analyse des itinéraires du transport de transit (1) (2008-2009);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: formation aux mécanismes nationaux de coordination pour la facilitation des transports (1) (50 participants) (2008-2009).

Résultat intermédiaire c2

La collaboration sous-régionale et régionale a été renforcée en vue d'identifier et de résorber les goulets d'étranglement et autres entraves à la fluidité et à l'efficacité des opérations de transport intermodal sur les itinéraires régionaux et interrégionaux.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire c2 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: réunion visant à renforcer la capacité des pays d'accroître l'efficacité des transports et de la logistique internationaux (1) (40 participants) (2008-2009);
 - ii) Projets de terrain: projet de coopération technique: transport de transit pour les pays en développement sans littoral et de transit, y compris des voyages de démonstration de trains-blocs de conteneurs (1) (2008-2009).

Résultat intermédiaire c3

Les gouvernements et le secteur privé comprennent mieux les tendances existantes en matière de logistique, et sont davantage capables d'exécuter conjointement des programmes de formation portant sur les opérations de transit, le transport multimodal et la logistique.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire c3 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Documentation technique: mise à jour du matériel pédagogique sur le transport multimodal (1) (2008-2009);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Services consultatifs: renforcement des capacités dans les domaines du transport multimodal et de la logistique (1) (2008, 2009).

Sous-programme 6. Environnement et développement durable

Introduction

Le sous-programme relève de la Division de l'environnement et du développement durable. Le programme de travail a été établi à partir du sous-programme 6 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2008-2009⁶.

Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'Organisation: améliorer la durabilité environnementale du développement économique et social et de la gestion des ressources naturelles, conformément aux objectifs de développement convenus sur le plan international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des pays d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes en faveur d'une croissance verte	a) Augmentation du nombre des participants aux activités de la CESAP qui disent pouvoir utiliser ou avoir utilisé des connaissances et des compétences concernant la croissance verte
b) Renforcement de la capacité des pays de concevoir des moyens d'action socio-économiques et de les utiliser pour améliorer la gestion et la protection de l'environnement	b) Augmentation du nombre des participants aux activités de la CESAP qui disent pouvoir utiliser ou avoir utilisé des savoirs et des compétences concernant l'application de moyens d'action socioéconomiques pour améliorer la gestion et la protection de l'environnement
c) Amélioration de la capacité des pays d'élaborer des politiques et programmes efficaces en faveur de l'utilisation de techniques plus efficaces et moins polluantes pour la production, la gestion et l'utilisation des ressources énergétiques aux niveaux national, infrarégional et régional	c) Augmentation du nombre des mesures prises par les décideurs et les planificateurs en faveur de la sécurité énergétique, d'un meilleur rendement énergétique et de l'appui à la coopération sous-régionale et régionale pour le développement du secteur de l'énergie
d) Renforcement de la capacité des pays d'élaborer et d'appliquer de bonnes politiques et stratégies de développement durable en matière de gestion des ressources en eau et des catastrophes naturelles, particulièrement dans les pays exposés au risque de catastrophes (préparation, réaction et relèvement)	d) Augmentation du nombre de mesures prises qui sont conformes aux initiatives promues par la CESAP dans le domaine de la gestion des ressources en eau et des catastrophes naturelles, en particulier multiplication des mesures prises dans les pays exposés au risque de catastrophes pour se préparer et réagir rapidement aux catastrophes naturelles, et en atténuer les effets

⁶ Document A/61/6 (Prog. 15), avec les amendements recommandés par le Comité du programme et de la coordination à sa quarante-sixième session (voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, Soixante et unième session, Supplément n°16* (A/61/16), par. 215-230) et approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/235 du 22 décembre 2006.

Mesure des résultats:

Indicateur de résultats:	a) Augmentation du nombre des participants aux activités de la CESAP qui disent pouvoir utiliser ou avoir utilisé des connaissances et des compétences concernant la croissance verte
Unités de mesure:	Pourcentage des participants
Valeur de départ (2004-2005):	Sans objet
Valeur de référence (2006-2007):	65%
Valeur cible (2008-2009):	70%
Source(s) de données:	Réponses des participants aux enquêtes
Méthode(s) de collecte:	Enquête
Périodicité:	Une fois par an
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	

Indicateur de résultats:	b) Augmentation du nombre des participants aux activités de la CESAP qui disent pouvoir utiliser ou avoir utilisé des savoirs et des compétences concernant l'application de moyens d'action socioéconomiques pour améliorer la gestion et la protection de l'environnement
Unités de mesure:	Pourcentage des participants
Valeur de départ (2004-2005):	Sans objet
Valeur de référence (2006-2007):	65%
Valeur cible (2008-2009):	80%
Source(s) de données:	Réponses des participants aux enquêtes
Méthode(s) de collecte:	Enquête
Périodicité:	Une fois par an
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	

Indicateur de résultats:	c) Augmentation du nombre des mesures prises par les décideurs et les planificateurs en faveur de la sécurité énergétique, d'un meilleur rendement énergétique et de l'appui à la coopération sous-régionale et régionale pour le développement du secteur de l'énergie
Unités de mesure:	Nombre de mesures
Valeur de départ (2004-2005):	Sans objet
Valeur de référence (2006-2007):	8 (estimation)
Valeur cible (2008-2009):	5 (supplémentaires)
Source(s) de données:	Données informelles et officielles, rapports nationaux présentés à des réunions, publications des gouvernements, documents, communication avec les partenaires officiels, enquête, demande directe d'informations
Méthode(s) de collecte:	Examen de données, documents et publications; questionnaire d'évaluation et enquêtes

Périodicité:	Deux fois pendant la période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Les mesures s'entendent d'initiatives comme les projets, programmes, plans, analyses ou politiques proposés ou mis en œuvre pour donner suite à des travaux de la CESAP. Les informations et données seront recueillies par le personnel et tenues à jour pour référence. Les sources de données retenues fournissent suffisamment d'informations concernant les résultats et produits de la coopération technique pour permettre de déterminer si l'apport de la CESAP aux mesures a été pris en considération dans la planification des politiques

Indicateur de résultats:	d) Augmentation du nombre de mesures prises qui sont conformes aux initiatives promues par la CESAP dans le domaine de la gestion des ressources en eau et des catastrophes naturelles, en particulier multiplication des mesures prises dans les pays exposés au risque de catastrophes pour se préparer et réagir rapidement aux catastrophes naturelles, et en atténuer les effets
Unités de mesure:	Nombre de mesures
Valeur de départ (2004-2005):	Sans objet
Valeur de référence (2006-2007):	8 (estimation)
Valeur cible (2008-2009):	5 (supplémentaires)
Source(s) de données:	Données informelles et officielles, rapports nationaux présentés à des réunions, publications des gouvernements, documents, communication avec les partenaires officiels, enquête, demande directe d'informations. Sont ici incluses les mesures élaborées par la Commission du Mékong, le Comité des typhons, le Groupe d'experts en cyclones tropicaux et le SPECA.
Méthode(s) de collecte:	Examen de données, documents, publications, questionnaire d'évaluation, enquêtes, retour d'information de la part des gouvernements, organisations intergouvernementales, rapports annuels comportant des listes
Périodicité:	Deux fois pendant la période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Les mesures s'entendent des activités entreprises (projets, programmes, plans et politiques) pour donner suite à des travaux de la CESAP. On veillera à vérifier les informations auprès des pays concernés.

Stratégie

La responsabilité de ce sous-programme incombe à la Division de l'environnement et du développement durable. Les orientations stratégiques du sous-programme procèdent essentiellement des objectifs de développement convenus au plan international, notamment de ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire, le Document final du Sommet mondial de 2005, et les textes issus des grandes conférences des Nations Unies et des accords internationaux conclus depuis 1992, ainsi que dans le Plan de mise en œuvre de Johannesburg, la Déclaration de Shanghai, le document final de la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, tenue en 2005, et les autres mandats applicables.

Le sous-programme sera axé sur l'utilisation de méthodes inédites et pragmatiques pour promouvoir la croissance économique équitable et écologiquement viable. Dans le domaine de l'énergie, il servira à promouvoir la sécurité énergétique, accroître le rendement énergétique et favoriser l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables ainsi que la poursuite du développement de la coopération énergétique régionale et sous-régionale. S'agissant des ressources en eau, il sera axé comme précédemment sur le développement des capacités de planification stratégique, en vue de promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau, l'accès amélioré à l'eau salubre et les économies d'eau. Pour ce qui est de l'environnement, le sous-programme sera axé sur l'amélioration de la protection de l'environnement par les principales parties prenantes, et la promotion d'une collaboration régionale et sous-régionale efficace pour la protection de l'environnement. La coopération régionale pour la gestion des catastrophes naturelles sera renforcée. Le sous-programme aura pour orientation stratégique d'aider les membres et les membres associés à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et programmes soucieux de l'égalité des sexes, conformément aux objectifs 1 et 7 du Millénaire pour le développement. Il comprendra des projets sectoriels et des activités interdisciplinaires étroitement liés entre eux, qui seront réalisés conjointement avec d'autres divisions, consacrés aux thèmes de la gestion de la mondialisation, de la lutte contre la pauvreté et du traitement des problèmes sociaux émergents. La participation de tous les intervenants, y compris la société civile, aux processus de décision régionaux et nationaux en matière de développement durable sera favorisée. Le sous-programme donnera la priorité aux pays en développement, notamment aux besoins spéciaux des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral, des pays en transition et des petits États insulaires en développement. On s'efforcera, pour ce sous-programme, de collaborer avec d'autres organismes des Nations Unies et organisations internationales pour l'élaboration des outils et des réseaux nécessaires aux projets et activités interdisciplinaires susmentionnés.

Facteurs externes

Le sous-programme devrait pouvoir atteindre ses objectifs a) si l'économie mondiale et régionale continue de croître, b) si les conditions économiques, sociales et politiques prévalant dans les pays bénéficiaires demeurent stables, c) si les pouvoirs publics et les associations de la société civile ont les ressources humaines et les capacités financières nécessaires pour garantir une coopération fructueuse et d) s'il n'existe pas de déficit de financement significatif.

Produits:

Au cours de la période biennale 2008-2009, les produits suivants seront réalisés:

Réalisation escomptée a): Renforcement de la capacité des pays d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes en faveur d'une croissance verte.

Résultat intermédiaire a

Les interlocuteurs comprennent mieux le rôle de politiques et programmes susceptibles de promouvoir une croissance verte et sont mieux à même de les appliquer, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs 1 et 7 du Millénaire pour le développement.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire a sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur des questions relatives à l'environnement et au développement durable (2) (2008, 2009);
 - ii) Comité de la gestion de la mondialisation, Partie II:
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénière (6) (3 en 2008, 3 en 2009);
 - b. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur des questions relatives à l'environnement et au développement durable (2) (2008, 2009); rapports du Comité de la gestion de la mondialisation, Partie II (2) (2008, 2009);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur la durabilité environnementale et les politiques socioéconomiques innovantes en vue de la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement (1) (2008);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Publications périodiques: *Greening of Economic Growth Series* (biennale) (1) (2009); *Environment and Sustainable Development Newsletter* (2) (1 en 2008, 1 en 2009);
 - ii) Ressources audiovisuelles: page Web de la CESAP sur l'environnement et le développement durable (<http://www.unescap.org/esd>) (mise à jour trimestrielle) (2) (2008, 2009);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Services consultatifs: services consultatifs sur les politiques à mettre en œuvre en matière de croissance verte (1) (2008, 2009);
 - ii) Cours, séminaires et ateliers de formation: formation à l'application des mécanismes d'intervention en matière de croissance verte (1) (40 participants) (2008, 2009); concertations sur la croissance verte (1) (40 participants) (2008, 2009);
 - iii) Projets de terrain: renforcement des partenariats régionaux en vue d'une croissance économique plus verte en Asie et dans le Pacifique (1) (2008-2009).

Réalisation escomptée b): Renforcement de la capacité des pays de concevoir des moyens d'action socioéconomiques et de les utiliser pour améliorer la gestion et la protection de l'environnement.

Résultat intermédiaire b

Les interlocuteurs comprennent mieux le rôle de politiques et programmes susceptibles d'intégrer les questions relatives à l'environnement dans le développement économique et social et d'améliorer la protection de l'environnement et sont mieux à même de les appliquer, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs 1 et 7 du Millénaire pour le développement.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire b sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Réunion régionale de mise en œuvre en prévision de la session de la Commission du développement durable:
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénière (4) (2008);
 - b. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapport sur les questions relevant des domaines thématiques de la Commission du développement durable, en vue de la réunion régionale de mise en œuvre (1 en 2008); rapport de synthèse régional destiné à la Commission du développement durable (1 en 2009);
 - ii) Assistance aux représentants et rapporteurs: réunion des hauts responsables du Programme de coopération environnementale pour la sous-région Asie du Nord-Est (NEASPEC) (2) (2008, 2009);

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Publications périodiques: *Environment and Sustainable Development Newsletter* (2) (1 en 2008, 1 en 2009);
 - ii) Publications non périodiques: *Innovative Socio-economic Policy for Improving Environmental Performance* (1) (2008) (BO/ressources extrabudgétaires); *Climate Change Action in Asia and the Pacific – Partnership towards beyond Kyoto* (1) (2009) (BO/ ressources extrabudgétaires);
 - iii) Ressources audiovisuelles: page Web de la CESAP sur l'environnement et le développement durable (<http://www.unescap.org/esd>) (2) (mise à jour trimestrielle) (2008, 2009);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: ateliers sur le programme NEASPEC (1) (40 participants) (1 en 2008, 1 en 2009); ateliers de formation sur l'intégration des questions relatives à l'environnement dans le développement économique et social et l'amélioration de la protection de l'environnement (1) (80 participants) (2 en 2008, 2 en 2009);
 - ii) Projets de terrain: deuxième cycle de l'Initiative de Kitakyushu pour un environnement propre (intégration de l'amélioration de la qualité de l'environnement urbain et promotion des moyens de subsistance locaux) (1) (2008-2009); coopération au niveau sous-régional en vue de promouvoir la durabilité environnementale (1) (2008-2009); stratégie et coopération au niveau régional en matière de changements climatiques (1) (2008).

Réalisation escomptée c): Amélioration de la capacité des pays d'élaborer des politiques et stratégies efficaces en faveur de l'utilisation de techniques plus efficaces et moins polluantes pour la production, la gestion et l'utilisation des ressources énergétiques aux niveaux national, sous-régional et régional.

Résultat intermédiaire c

Les interlocuteurs comprennent mieux le rôle de politiques et programmes susceptibles de garantir un accès équitable aux ressources énergétiques, ainsi qu'une production, une gestion et une utilisation efficaces et plus propres de ces ressources, et sont mieux à même de les appliquer, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs 1 et 7 du Millénaire pour le développement.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire c sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Groupes spéciaux d'experts: concertation sur les problèmes énergétiques émergents dans le contexte du développement durable (1) (2008);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Publications périodiques: *Environment and Sustainable Development Newsletter* (2) (1 en 2008, 1 en 2009); *Energy Policy Trends in Asia and the Pacific* (1) (2008); *Energy Resources Development Series: Energy Policies: Good Practices and Lessons Learned* (1) (2009);
 - ii) Ressources audiovisuelles: page Web de la CESAP sur l'environnement et le développement durable (<http://www.unescap.org/esd>) (2) (mise à jour trimestrielle) (2008, 2009);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: formation de groupe sur des politiques énergétiques soucieuses de l'égalité des sexes et garantissant un accès équitable aux services énergétiques, un meilleur rendement énergétique, une production plus propre, un recours accru à l'énergie renouvelable et une bonne gestion des ressources énergétiques et de leur utilisation (1) (120 participants) (3 en 2008, 3 en 2009); coopération régionale et sous-régionale en matière d'énergie en vue d'un développement durable (1) (50 participants) (2 en 2008, 2 en 2009);

- ii) Bourses et subventions: coopération Sud-Sud pour faciliter les échanges d'informations et de données d'expérience sur l'énergie en vue de politiques de développement durable et de transferts de technologies (1) (2 boursiers en 2008, 2 boursiers en 2009);
- iii) Projets de terrain: coopération transfrontière dans le domaine de l'énergie et accès aux services énergétiques (1) (2008-2009).

Réalisation escomptée d): Renforcement de la capacité des pays d'élaborer et d'appliquer de bonnes politiques et stratégies de développement durable en matière de gestion des ressources en eau et des catastrophes naturelles, particulièrement dans les pays exposés au risque de catastrophes (préparation, réaction et relèvement).

Résultat intermédiaire d

Les interlocuteurs comprennent mieux les politiques et programmes de développement durable efficaces dans le domaine des ressources en eau et des catastrophes naturelles et sont mieux à même de les appliquer, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs 1 et 7 du Millénaire pour le développement.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire d sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur l'application du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015: renforcer la capacité de récupération des pays et des collectivités face aux catastrophes (1) (2009);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Publications périodiques: *Water Resources Series: Policy options and strategies for effective implementation of the Hyogo Framework for Action in Asia and the Pacific* (1) (2009); *Environment and Sustainable Development Newsletter* (2) (1 en 2008, 1 en 2009);
 - ii) Publications non périodiques: lignes directrices sur la gestion des ressources en eau: mise en œuvre de plans de gestion intégrée des ressources en eau en Asie et dans le Pacifique (1) (2008) (BO/ressources extrabudgétaires);
 - iii) Manifestations spéciales: Journée mondiale de l'eau (2) (2008, 2009); Journée internationale de la prévention des catastrophes naturelles (2) (2008, 2009);
 - iv) Ressources audiovisuelles: pages Web de la CESAP sur l'environnement et le développement durable (<http://www.unescap.org/esd>) (2) (mise à jour trimestrielle) (2008, 2009);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Services consultatifs: services consultatifs concernant la gestion intégrée des ressources en eau et la gestion des risques de catastrophe (1) (2008-2009);
 - ii) Cours, séminaires et ateliers de formation: atelier sur la gestion intégrée des ressources en eau (1) (30 participants) (2009); gestion des risques de catastrophe (1) (40 participants) (2008);
 - iii) Projets de terrain: Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015: Renforcer la capacité de récupération des pays et des collectivités face aux catastrophes, y compris la mise en place de systèmes d'alerte rapide multirisques (examen à mi-parcours et application) (1) (2009); application de plans de gestion intégrée des ressources en eau (renforcement des partenariats régionaux dans le cadre du Forum Asie-Pacifique de l'eau) (1) (2008-2009); mise en place dans la région de systèmes multirisques d'alerte rapide au tsunami et autres catastrophes naturelles.

Sous-programme 7. Technologies de l'information, de la communication et de l'espace

Introduction

Le sous-programme relève de la Division des technologies de l'information, de la communication et de l'espace, et est appuyé par le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (CAPTT) et le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC). Le programme de travail a été établi d'après le sous-programme 7 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2008-2009⁷.

Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'organisation: améliorer l'accès équitable aux technologies de l'information, de la communication et de l'espace et leur utilisation, pour donner à tous la possibilité d'en tirer parti et assurer ainsi le progrès économique et social et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des pays d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et programmes, notamment d'établir des initiatives favorisant l'égalité d'accès aux technologies de l'information, de la communication et de l'espace, en visant tout particulièrement la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et du Programme d'action du Sommet mondial sur la société de l'information	a) i) Augmentation du nombre de mesures prises pour améliorer le cadre réglementaire a) ii) Augmentation du nombre des pays qui utilisent les moyens conçus dans le cadre des initiatives de la CESAP pour promouvoir le développement et l'utilisation des technologies de l'information, de la communication et de l'espace
b) Renforcement des capacités nationales, des partenariats et des mécanismes de coopération régionale concernant l'utilisation des technologies de l'espace pour atteindre les objectifs de développement convenus sur le plan international et réduire l'ampleur des catastrophes	b) Augmentation du nombre des intervenants qui appuient les mécanismes de coopération régionale
c) Amélioration des capacités des pays et des institutions par des programmes de formation à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service du développement socioéconomique	c) Pourcentage de décideurs et de responsables bénéficiant des activités du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement qui disent avoir accru leurs compétences en matière d'utilisation de ces technologies au service du développement socioéconomique
d) Renforcement de la capacité des pays d'entretenir et de promouvoir des systèmes d'innovation nationaux, l'objectif étant de créer des conditions propices au transfert de technologie et d'aider les pays de la région à faire face aux problèmes de développement dans le contexte de l'économie mondiale	d) Augmentation du nombre des pays participant aux mécanismes de transfert de technologie bénéficiant d'un soutien du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie, notamment les réseaux régionaux

⁷ Document A/61/6 (Prog. 15), avec les amendements recommandés par le Comité du programme et de la coordination à sa quarante-sixième session (voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, Soixante et unième session, Supplément n°16* (A/61/16), par. 215-230) et approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/235 du 22 décembre 2006.

Mesure des résultats

Indicateur de résultats:	a) i) Augmentation du nombre de mesures prises pour améliorer le cadre réglementaire
Unités de mesure:	Mesures prises
Valeur de départ (2004-2005):	5
Valeur de référence (2006-2007):	6
Valeur cible (2008-2009):	6
Source(s) de données:	Organismes gouvernementaux, institutions nationales et autres parties concernées
Méthode(s) de collecte:	Analyse des résultats des enquêtes sur l'impact et l'utilisation des publications analysant les politiques, des forums et des activités destinées au renforcement des capacités. Les instruments d'enquête utilisés seront notamment les questionnaires d'évaluation des réunions, la recherche en ligne, les enquêtes sur le lectorat et la collecte informelle d'information.
Périodicité:	Une fois par période biennale (enquête), collecte d'information tout au long de la période biennale auprès des sources disponibles
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Les réponses aux enquêtes et questionnaires seront comparées avec les autres publications disponibles.

Indicateur de résultats:	a) ii) Augmentation du nombre des pays qui utilisent les moyens conçus dans le cadre des initiatives de la CESAP pour promouvoir le développement et l'utilisation des technologies de l'information, de la communication et de l'espace
Unités de mesure:	Pays
Valeur de départ (2004-2005):	Sans objet
Valeur de référence (2006-2007):	6
Valeur cible (2008-2009):	8
Source(s) de données:	Organismes gouvernementaux, institutions nationales et autres parties concernées
Méthode(s) de collecte:	Analyse des résultats des enquêtes sur l'impact et l'utilisation des moyens conçus dans le cadre des initiatives de la CESAP pour promouvoir le développement et l'utilisation des technologies de l'information, de la communication et de l'espace. Les instruments d'enquête utilisés seront notamment les questionnaires d'évaluation des réunions, la recherche en ligne, les enquêtes sur le lectorat et la collecte informelle d'information
Périodicité:	Une fois par période biennale (enquête), collecte d'information tout au long de la période biennale auprès des sources disponibles
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Les réponses aux enquêtes et questionnaires seront comparées avec les autres publications disponibles

Indicateur de résultats:	b) Augmentation du nombre des intervenants qui appuient les mécanismes de coopération régionale
Unités de mesure:	Intervenants
Valeur de départ (2004-2005):	5
Valeur de référence (2006-2007):	5
Valeur cible (2008-2009):	7
Source(s) de données:	Déclarations et/ou rapports des intervenants concernés
Méthode(s) de collecte:	Aux réunions pertinentes des organes intergouvernementaux et des organes délibérants
Périodicité:	Annuelle
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	

Indicateur de résultats:	c) Pourcentage de décideurs et de responsables bénéficiant des activités du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement qui disent avoir accru leurs compétences en matière d'utilisation de ces technologies au service du développement socioéconomique
Unités de mesure:	Pourcentage
Valeur de départ (2004-2005):	Sans objet
Valeur de référence (2006-2007):	75%
Valeur cible (2008-2009):	85%
Source(s) de données:	Les décideurs et responsables ayant participé aux activités du CAPFTIC
Méthode(s) de collecte:	Analyse des résultats des enquêtes sur l'impact des activités entreprises par le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement pour renforcer les capacités des décideurs et des responsables. Les instruments d'enquête utilisés seront notamment les questionnaires d'évaluation de la formation, les enquêtes auprès des bénéficiaires et la collecte informelle d'information.
Périodicité:	Collecte d'information tout au long de la période biennale auprès des sources disponibles
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	

Indicateur de résultats:	d) Augmentation du nombre des pays participant aux mécanismes de transfert de technologie bénéficiant d'un soutien du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie, notamment les réseaux régionaux
Unités de mesure:	Pays
Valeur de départ (2004-2005):	10
Valeur de référence (2006-2007):	12
Valeur cible (2008-2009):	15

Source(s) de données:	Correspondants du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie dans les pays
Méthode(s) de collecte:	Analyse des résultats des enquêtes sur la participation aux mécanismes de transfert de technologie bénéficiant d'un soutien du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie. Les instruments d'enquête utilisés seront notamment les questionnaires d'évaluation des réunions, le suivi de l'accès aux sites Web des réseaux régionaux et la collecte informelle d'information.
Périodicité:	Une fois par période biennale (enquête), collecte d'information tout au long de la période biennale auprès des sources disponibles
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	

Stratégie

La responsabilité de ce sous-programme incombe à la Division des technologies de l'information, de la communication et de l'espace, appuyée par le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement. Son orientation stratégique découle principalement des objectifs de développement convenus sur le plan international, dont les objectifs du Millénaire pour le développement, du Document final du Sommet mondial de 2005, du Programme d'action du Sommet mondial sur la société de l'information, de la Déclaration de Shanghai (édification de la société de l'information en Asie et dans le Pacifique) et d'autres textes pertinents.

Le sous-programme mettra l'accent sur l'aide aux pays les moins avancés, aux pays en transition et aux petits États insulaires en développement, en vue de renforcer leur capacité d'utiliser les technologies de l'information, de la communication et de l'espace, notamment pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Conformément à la Déclaration de Shanghai, le sous-programme mettra sur la coopération régionale et sur des programmes de renforcement des capacités pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et mettre en œuvre le Programme d'action du Sommet mondial sur la société de l'information d'ici à 2015. On s'attachera également à transformer le fossé numérique en opportunités numériques et à permettre à tous de tirer parti des technologies de l'information et de la communication. Pour mieux exécuter les activités prévues dans le sous-programme et éviter les doubles emplois, des partenariats stratégiques seront noués avec d'autres organismes des Nations Unies et des intervenants nationaux et régionaux, comme la Banque asiatique de développement, le PNUD, l'Union internationale des télécommunications, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, la Télécommunauté de l'Asie et du Pacifique et le secteur privé. Le sous-programme donnera la priorité aux pays en développement, notamment aux besoins spéciaux des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral, des pays en transition et des petits États insulaires en développement.

Facteurs externes

Le sous-programme devrait pouvoir atteindre ses objectifs a) si les membres et membres associés continuent d'intégrer les technologies de l'information, de la communication et de l'espace dans leurs programmes de développement socioéconomique et dans leur poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement et b) s'il n'existe pas de déficit de financement significatif.

Produits:

Au cours de la période biennale 2008-2009, les produits suivants seront réalisés:

Réalisation escomptée a): Renforcement de la capacité des pays d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et programmes, notamment d'établir des initiatives favorisant l'égalité d'accès aux technologies de l'information, de la communication et de l'espace, en visant tout particulièrement la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et du Programme d'action du Sommet mondial sur la société de l'information.

Résultat intermédiaire a1

Les décideurs nationaux des membres et membres associés de la CESAP perçoivent et connaissent mieux les intérêts et les problèmes qu'ils ont en commun en ce qui concerne la création d'un cadre de politique générale propice à l'édification de la société de l'information aux niveaux national et régional.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire a1 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur des questions relatives aux technologies de l'information, de la communication et de l'espace et à la coopération régionale en rapport avec l'édification de la société de l'information (2) (2008, 2009).
 - ii) Comité de la gestion de la mondialisation, Partie II:
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénière (6) (3 en 2008, 3 en 2009);
 - b. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur des questions transsectorielles dans le domaine des technologies de l'information, de la communication et de l'espace (2) (2008, 2009);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur la coopération régionale visant à créer un cadre de politique générale propice à l'édification d'une société de l'information inclusive et à dimension humaine (1) (2009);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications non périodiques: coopération régionale en matière de création d'un cadre de politique générale propice à l'édification d'une société de l'information inclusive et à dimension humaine (1) (2009) (BO);
 - ii) Documentation technique: document technique sur l'intégration des politiques et stratégies relatives aux TIC dans le cadre général du développement (1) (2008) (BO/ressources extrabudgétaires); document technique sur les pratiques optimales en matière de formulation et d'exécution de politiques et de stratégies relatives aux TIC aux fins du développement durable, y compris les questions d'intérêt général liées à la gouvernance de l'Internet (2) (2008, 2009) (BO/ ressources extrabudgétaires);

- iii) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: groupe de travail régional interinstitutions sur les TIC (2) (2008, 2009) (BO);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: forum régional sur les pratiques optimales en matière de création d'un cadre de politique générale propice à l'édification de la société de l'information (1) (80 participants) (2 en 2008, 2 en 2009).

Résultat intermédiaire a2

Les décideurs nationaux ont une plus grande capacité d'intégrer les politiques et stratégies relatives aux TIC dans le cadre général de développement.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire a2 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Documentation technique: manuel de formation sur l'intégration des politiques et stratégies relatives aux TIC dans le cadre général du développement (1) (2008); recherches et études analytiques sur les politiques et stratégies relatives aux TIC susceptibles de promouvoir le développement durable (1) (2009);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: forum régional/mondial sur la création, en matière de TIC, d'un cadre de politique générale propice au développement durable (1) (80 participants) (2 en 2008, 2 en 2009);

Résultat intermédiaire a3

Les décideurs connaissent mieux le développement de la société de l'information et sont davantage capables de le suivre.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire a3 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Documentation technique: document technique sur la mesure des TIC aux fins du développement et de l'édification de la société de l'information (1) (2008);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: forum régional et global sur la mesure des TIC aux fins du développement et de l'édification de la société de l'information (1) (40 participants) (2008, 2009).

Résultat intermédiaire a4

Les responsables des pouvoirs publics et les autres parties prenantes comprennent l'importance d'intégrer l'utilisation des TICE au processus de développement et prennent des mesures pour intégrer les applications des TICE à la planification et à l'exécution des projets de développement.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire a4 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur l'évaluation des retombées des applications des TIC pour la réalisation des OMD (1) (2008);

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications périodiques: *Policy papers on ICT applications for the knowledge economy* (4) (2 en 2008, 2 en 2009) (BO);
 - ii) Documentation technique: lignes directrices sur les applications électroniques (1) (2009) (BO/ressources extrabudgétaires); document technique sur les applications électroniques (1) (2008) (BO/ressources extrabudgétaires);
 - iii) Ressources audiovisuelles: page Web de la CESAP sur les technologies de l'information, de la communication et de l'espace (<http://unescap.org/icstd>), et sur les réseaux de la gestion du savoir, par secteur (<http://unescap.org/icstd/APPLICATIONS>) (2) (mise à jour continue) (2008, 2009) (BO);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: ateliers régionaux sur les applications des TICE, y compris l'administration en ligne et le commerce électronique aux fins du développement (1) (80 participants) (2 en 2008, 2 en 2009).

Résultat intermédiaire a5

Les décideurs et autres parties prenantes, y compris les collectivités, ont un plus grand accès aux applications des TIC, notamment aux fins du développement rural, du commerce électronique et de l'administration en ligne.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire a5 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Documentation technique: compilation de «bonnes pratiques» pour des applications spécifiques des TIC (1) (2008); lignes directrices sur l'édification de réseaux de savoir (1) (2009);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: ateliers régionaux et sous-régionaux pour le partage du savoir et de données d'expérience et l'établissement de réseaux de savoir (1) (40 participants) (2008, 2009);
 - ii) Projets de terrain: autonomiser les zones rurales grâce à des cybercentres communautaires (1) (2008-2009).

Réalisation escomptée b): Renforcement des capacités nationales, des partenariats et des mécanismes de coopération régionale concernant l'utilisation des technologies de l'espace pour atteindre les objectifs de développement convenus sur le plan international et réduire l'ampleur des catastrophes.

Résultat intermédiaire b1

Les décideurs et autres parties prenantes sont conscients des questions techniques, générales et institutionnelles liées à une utilisation opérante de la technologie spatiale aux fins des objectifs de développement convenus sur le plan international, tels les OMD, le Plan d'action adopté au Sommet mondial sur la société de l'information et les textes issus du Sommet mondial sur le développement durable et de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, et prennent des mesures en vue de mettre en place les partenariats et les mécanismes de coopération régionale nécessaires.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire b1 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts de haut niveau sur l'évaluation de l'application des recommandations de la troisième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable (1) (2009);
 - ii) Assistance aux représentants et aux rapporteurs: Comité consultatif intergouvernemental pour le Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable (2) (2008, 2009);
- b) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):
 - i) Services consultatifs: services consultatifs sur les questions techniques, générales et institutionnelles liées à une utilisation opérante de la technologie spatiale aux fins du développement et de la prévention des catastrophes (1) (2008-2009);
 - ii) Cours, séminaires et ateliers de formation: ateliers régionaux sur les mécanismes de coopération régionale en matière d'applications des technologies spatiales (1) (40 participants) (2008, 2009).

Résultat intermédiaire b2

Les responsables des pouvoirs publics savent mieux intégrer les applications des technologies spatiales à la planification et à la gestion du développement national, aux mesures prises pour combler le fossé numérique et à la prévention des catastrophes.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire b2 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: réunions de groupes de travail régionaux sur les principaux domaines d'application des technologies spatiales (1) (40 participants) (2008, 2009);
 - ii) Bourses et subventions: bourses de longue durée pour des projets d'application des technologies spatiales (1) (un programme de bourses pour cinq participants chaque année) (2008, 2009); bourses de moyenne durée pour des projets d'application des technologies spatiales (1) (un programme de bourses pour cinq participants chaque année) (2008, 2009);
 - iii) Projets de terrain: projets régionaux de coopération technique en matière d'applications des technologies spatiales aux fins du développement et de la prévention des catastrophes (1) (2008-2009).

Réalisation escomptée c): Amélioration des capacités des pays et des institutions par des programmes de formation à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service du développement socioéconomique.

Résultat intermédiaire c1

Les décideurs et les responsables de programme sont capables de prendre des mesures pour intégrer les TICE à leurs politiques et programmes.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire c1 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport sur les activités du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC) (ressources extrabudgétaires) (2) (2008, 2009);
 - ii) Assistance aux représentants et aux rapporteurs: Conseil d'administration du CAPFTIC (ressources extrabudgétaires) (2) (2008, 2009);
- b) Autres activités de fond (ressources extrabudgétaires):
 - i) Documentation technique: document technique sur l'évaluation des besoins de formation aux TIC (1) (2008);
 - ii) Brochures, fiches, planches murales, dossiers d'information: brochure contenant le programme de formation du CAPFTIC (1) (2008-2009);
 - iii) Ressources audiovisuelles: site Web du CAPFTIC (<http://www.apcict.org>) (2) (mise à jour continue) (2008, 2009);
- c) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: développement des capacités de prise de décision en matière de TIC (1) (160 participants) (4 en 2008, 4 en 2009); renforcement des capacités de gestion de projets en matière de TIC (1) (80 participants) (2 en 2008, 2 en 2009).

Résultat intermédiaire c2

La capacité des instituts de formation d'offrir de meilleurs programmes de mise en valeur des ressources humaines est renforcée.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire c2 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Autres activités de fond (ressources extrabudgétaires):
 - i) Documentation technique: compilation des «bonnes pratiques» en matière de programmes et méthodes de mise en valeur des ressources humaines (1) (2009);
- b) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):
 - i) Services consultatifs: services consultatifs sur les programmes de mise en valeur des ressources humaines (1) (2 en 2008, 2 en 2009);
 - ii) Cours, séminaires et ateliers de formation: programme de formation de formateurs aux TIC (1) (80 participants) (4 en 2008, 4 en 2009).

Réalisation escomptée d): Renforcement de la capacité des pays d'entretenir et de promouvoir des systèmes d'innovation nationaux, l'objectif étant de créer des conditions propices au transfert de technologie et d'aider les pays de la région à faire face aux problèmes de développement dans le contexte de l'économie du savoir mondialisée.

Résultat intermédiaire d1

Les membres et membres associés de la CESAP sont capables de prendre des mesures pour mieux appliquer la science et la technologie aux fins du développement socioéconomique et créer des conditions propices à l'innovation et au transfert technologiques grâce à des réseaux et des partenariats avec les organisations internationales et les principales parties prenantes.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire d1 sera atteint par la réalisation des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur les activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (CAPTT) (2) (2008, 2009);
 - ii) Assistance aux représentants et aux rapporteurs: Conseil d'administration du CAPTT (2) (2008, 2009);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications périodiques: *Asia-Pacific Tech Monitor* (12) (6 numéros en 2008, 6 numéros en 2009); *Value Added Technology Information Service (VATIS)* (gestion des déchets, énergie non traditionnelle, industrie alimentaire, biotechnologie, protection de la couche d'ozone) (12) (6 numéros en 2008, 6 numéros en 2009);
 - ii) Documentation technique: manuel sur les mécanismes de transfert de technologie (1) (2008-2009); manuel sur la gestion de l'innovation dans une économie du savoir (1) (2008-2009); manuel sur les technologies relatives à la préparation préalable aux catastrophes et à l'atténuation de leurs effets (1) (2008-2009);
 - iii) Brochures, fiches, planches murales, dossiers d'information: répertoire des innovations écologiques de terrain et du savoir traditionnel (1) (2008-2009);
 - iv) Ressources audiovisuelles: site Web du CAPTT (<http://www.apctt.org>) (2) (mise à jour continue) (2008, 2009); site Web du réseau Business Asia Network (<http://www.business-asia.net/>) (2) (mise à jour continue) (2008, 2009);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Services consultatifs: services consultatifs sur les mécanismes de transfert de technologie pour les petites et moyennes entreprises, y compris le réseautage et les pratiques optimales en matière de systèmes nationaux d'innovation (1) (4 en 2008-2009);
 - ii) Projets de terrain: ateliers nationaux sur la promotion des systèmes nationaux d'innovation (1) (40 participants) (2 en 2008, 2 en 2009); diffusion des innovations écologiques de terrain (1) (2 en 2008, 2 en 2009).

Sous-programme 8. Développement social, y compris les problèmes persistants et émergents

Introduction

Le sous-programme relève de la Division des problèmes sociaux émergents. Le programme de travail a été établi d'après le sous-programme 8 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2008-2009⁸.

Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'Organisation: renforcer les institutions afin d'assurer la fourniture de services sociaux équitables et d'intégrer les aspects sociaux dans le processus de développement, conformément aux objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des pays d'intégrer une perspective sexospécifique dans les domaines prioritaires	a) Augmentation du nombre des participants aux réunions et ateliers qui disent mieux savoir comment prendre en considération les sexospécificités et notamment comment promouvoir une gouvernance soucieuse de l'égalité des sexes
b) Renforcement de la capacité des pays de mettre en place les institutions nécessaires et d'élaborer et appliquer des mesures visant à améliorer la santé, conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement	b) Augmentation du nombre des participants aux réunions et ateliers qui disent avoir une meilleure connaissance des diverses politiques possibles pour mettre en place les institutions nécessaires et pour élaborer et appliquer des mesures en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en matière de santé
c) Renforcement de la capacité des pays d'intégrer les aspects sociaux dans les divers secteurs du développement, et notamment de tenir compte des problèmes de population et des besoins des groupes socialement vulnérables	c) i) Augmentation du nombre des participants aux réunions et ateliers qui disent avoir une meilleure connaissance des diverses politiques possibles pour tenir compte des problèmes de population et des besoins des groupes socialement vulnérables c) ii) Augmentation du nombre des gouvernements ayant établi des plans pour intégrer les aspects sociaux dans les divers secteurs du développement

⁸ Document A/61/6 (Prog. 15), avec les amendements recommandés par le Comité du programme et de la coordination à sa quarante-sixième session (voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, Soixante et unième session, Supplément n°16* (A/61/16), par. 215-230) et approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/235 du 22 décembre 2006.

Mesure des résultats:

Indicateur de résultats:	a) Augmentation du nombre des participants aux réunions et ateliers qui disent mieux savoir comment prendre en considération les sexospécificités et notamment comment promouvoir une gouvernance soucieuse de l'égalité des sexes
Unités de mesure:	Pourcentage
Valeur de départ (2004-2005):	Non disponible
Valeur de référence (2006-2007):	50%
Valeur cible (2008-2009):	60%
Source(s) de données:	Analyse des rapports d'évaluation des réunions et ateliers
Méthode(s) de collecte:	Formulaires et questionnaires d'évaluation
Périodicité:	Deux fois par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	La valeur de départ (2004-2005) n'est pas disponible car le sentiment des participants n'a pas été recueilli systématiquement. Les formulaires et questionnaires d'évaluation mesurent le degré de satisfaction des participants concernant l'impact des activités et leur contribution au renforcement du savoir. Ces formulaires et questionnaires sont recueillis à la fin de chaque réunion et de chaque activité de renforcement des capacités.

Indicateur de résultats:	b) Augmentation du nombre des participants aux réunions et ateliers qui disent avoir une meilleure connaissance des diverses politiques possibles pour mettre en place les institutions nécessaires et pour élaborer et appliquer des mesures en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en matière de santé
Unités de mesure:	Pourcentage
Valeur de départ (2004-2005):	Non disponible
Valeur de référence (2006-2007):	50%
Valeur cible (2008-2009):	70%
Source(s) de données:	Analyse des rapports d'évaluation des réunions et ateliers
Méthode(s) de collecte:	Formulaires et questionnaires d'évaluation
Périodicité:	Deux fois par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	La valeur de départ (2004-2005) n'est pas disponible car le sentiment des participants n'a pas été recueilli systématiquement. Les formulaires et questionnaires d'évaluation mesurent le degré de satisfaction des participants concernant l'impact des activités et leur contribution au renforcement du savoir. Ces formulaires et questionnaires sont recueillis à la fin de chaque réunion et de chaque activité de renforcement des capacités.

Indicateur de résultats:	c)) Augmentation du nombre des participants aux réunions et ateliers qui disent avoir une meilleure connaissance des diverses politiques possibles pour tenir compte des problèmes de population et des besoins des groupes socialement vulnérables
Unités de mesure:	Pourcentage
Valeur de départ (2004-2005):	Non disponible
Valeur de référence (2006-2007):	50%
Valeur cible (2008-2009):	60%

Source(s) de données:	Analyse des rapports d'évaluation des réunions et ateliers
Méthode(s) de collecte:	Formulaires et questionnaires d'évaluation
Périodicité:	Deux fois par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	La valeur de départ (2004-2005) n'est pas disponible car le sentiment des participants n'a pas été recueilli systématiquement. Les formulaires et questionnaires d'évaluation mesurent le degré de satisfaction des participants concernant l'impact des activités et leur contribution au renforcement du savoir. Ces formulaires et questionnaires sont recueillis à la fin de chaque réunion et de chaque activité de renforcement des capacités.

Indicateur de résultats:	c) ii) Augmentation du nombre des gouvernements ayant établi des plans pour intégrer les aspects sociaux dans les divers secteurs du développement
Unités de mesure:	Gouvernements
Valeur de départ (2004-2005):	Non disponible
Valeur de référence (2006-2007):	5
Valeur cible (2008-2009):	7
Source(s) de données:	Documents officiels, déclarations des gouvernements, rapports de réunion, données informelles, médias
Méthode(s) de collecte:	Étude théorique, consultations avec les États membres, suivi de l'évaluation des ateliers, rapports des partenaires de projet, liste de contrôle
Périodicité:	Deux fois par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	L'emploi d'une liste de contrôle standard contribue à la cohérence des données recueillies par les diverses divisions.

Stratégie

La responsabilité de ce sous-programme incombe à la Division des problèmes sociaux émergents. L'orientation stratégique du sous-programme procède des objectifs de développement convenus au niveau international, notamment des objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi que du Document final du Sommet mondial de 2005 et de la Déclaration de Shanghai. La résolution relative à la deuxième Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (2003-2012) fournit également une orientation stratégique pour ce qui est des activités régionales visant l'établissement, au bénéfice des handicapés, d'une société intégrée, sans obstacles et fondée sur le respect des droits. Le sous-programme vise à renforcer la capacité des membres et des membres associés de mettre en place les institutions nécessaires pour assurer la fourniture de services sociaux équitables et d'intégrer les aspects sociaux dans le processus de développement, y compris de prendre en considération les sexospécificités.

Pendant la période biennale 2008-2009, le sous-programme sera axé sur l'amélioration de la capacité des gouvernements et des acteurs de la société civile de renforcer les institutions nationales afin qu'elles puissent fournir des services sociaux et de santé essentiels aux groupes de population vulnérables et défavorisés, dans le cadre d'une démarche fondée sur le respect des droits et la

valorisation des personnes handicapées, qui revêt une importance cruciale pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région. Des partenariats stratégiques seront établis avec les organismes compétents des Nations Unies et d'autres organisations internationales.

Facteurs externes

Le sous-programme devrait pouvoir atteindre ses objectifs:

- a) Si les gouvernements des États membres sont résolus à mettre en œuvre les politiques voulues;
- b) Si les conditions politiques qui prévalent dans les pays cibles demeurent stables.

Produits:

Au cours de la période biennale 2008-2009, les produits suivants seront fournis:

Réalisation escomptée a): Renforcement de la capacité des pays d'intégrer une perspective sexospécifique dans les domaines prioritaires.

Résultat intermédiaire a1

Les gouvernements des États membres et les acteurs de la société civile ont accru leurs connaissances et leurs compétences, ce qui leur permet de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et des programmes respectueux de l'égalité des sexes dans les domaines prioritaires qui visent à promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes au travers de la coopération sous-régionale et régionale, notamment.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire a1 sera obtenu par la fourniture des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Réunion intergouvernementale de haut niveau pour l'examen des progrès accomplis dans l'application du Programme d'action de Beijing:
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénière (6) (2009);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport sur la situation des femmes dans la région de l'Asie et du Pacifique (1) (2009); compte rendu des travaux de la réunion (1) (2009);
 - ii) Groupes spéciaux d'experts: groupe d'experts sur l'utilisation de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes comme outil pour parvenir à l'égalité des sexes (1) (2008); groupe d'experts sur l'évaluation des progrès accomplis dans l'application du Programme d'action de Beijing (1) (2009);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Publications non périodiques: série de monographies sur l'égalité des sexes et le développement dans la région de la CESAP (2) (2008, 2009);
 - ii) Documentation technique: matériels d'information sur les femmes et le développement (2) (2008, 2009);
 - iii) Manifestations spéciales: Journée internationale de la femme (2) (2008, 2009);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Services consultatifs: services consultatifs pour l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et de ses prolongements régionaux et mondiaux dans la région de l'Asie et du Pacifique (1) (2008, 2009) (BO);

- ii) Projets de terrain: application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et de ses prolongements régionaux et mondiaux dans la région de la CESAP (1) (2008, 2009) (ressources extrabudgétaires); intégration d'une dimension sexospécifique dans l'application des textes issus des grandes conférences régionales et mondiales (1) (2008, 2009) (ressources extrabudgétaires); renforcement de la capacité d'adopter et de mettre en œuvre les engagements de Yokohama pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants (1) (2008) (ressources extrabudgétaires).

Réalisation escomptée b): Renforcement de la capacité des pays de mettre en place les institutions nécessaires et d'élaborer et appliquer des mesures visant à améliorer la santé, conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement.

Résultat intermédiaire b1

Les gouvernements et les acteurs de la société civile ont connaissance des diverses politiques possibles et sont mieux à même de mettre en place les institutions nécessaires ainsi que d'élaborer et appliquer des mesures visant à améliorer la santé.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire b1 sera obtenu par la fourniture des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Groupes spéciaux d'experts: groupe d'experts sur le renforcement des systèmes de santé en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (1) (2008);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Documentation technique: documents sur des questions pertinentes relatives au développement des systèmes de santé (2) (2 en 2008, 2 en 2009);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Projets de terrain: promotion de stratégies de protection sociale durables en vue d'améliorer l'accès aux soins de santé dans la sous-région Bassin du Mékong (1) (2008-2009) (ressources extrabudgétaires); promotion de stratégies durables en vue d'instaurer et d'améliorer l'accès universel aux soins de santé de base en Asie et dans le Pacifique (1) (2008-2009) (ressources extrabudgétaires).

Résultat intermédiaire b2

Les gouvernements ont les connaissances et les compétences voulues pour intégrer les considérations de santé dans les divers secteurs du développement.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire b2 sera obtenu par la fourniture des produits suivants:

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Documentation technique: documents sur l'intégration des considérations de santé dans les divers secteurs du développement (2) (2 en 2008, 2 en 2009);
- b) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: séminaire pour l'examen de la mise en œuvre régionale de la Déclaration sur le VIH/sida (1) (2009);
 - ii) Projets de terrain: renforcement des compétences pratiques en vue de promouvoir une bonne hygiène de vie chez les jeunes (1) (2008-2009) (ressources extrabudgétaires); réduction de la consommation de drogue et de la délinquance chez les jeunes de la sous-région Bassin du Mékong (1) (2008-2009) (ressources extrabudgétaires).

Réalisation escomptée c): Renforcement de la capacité des pays d'intégrer les aspects sociaux dans les divers secteurs du développement et notamment de tenir compte des problèmes de population et des besoins des groupes socialement vulnérables.

Résultat intermédiaire c1

Les gouvernements et la société civile ont de meilleures connaissances, ce qui leur permet de concevoir et de mettre en oeuvre des politiques intégrées fondées sur le respect des droits en faveur des catégories défavorisées et d'accroître l'efficacité des services sociaux pour tous.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire c1 sera obtenu par la fourniture des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur le suivi régional du Programme mondial d'action pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà (1) (2008); réunion d'experts sur l'application effective de la Convention sur les droits des personnes handicapées (1) (2009);
- b) Autres activités de fond (ressources extrabudgétaires):
 - i) Documentation technique: matériels d'information sur les jeunes ou la famille (1) (2009); matériels d'information sur les personnes âgées (1) (2008-2009); matériels d'information sur le handicap (1) (2008);
 - ii) Manifestations spéciales: manifestations pour la promotion de l'intégration sociale des groupes vulnérables (personnes âgées, handicapés, familles ou jeunesse) (2) (2008, 2009);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Services consultatifs: services consultatifs sur l'intégration des aspects sociaux dans les divers secteurs du développement (Initiative « Biwako+5 », Sommet mondial pour le développement durable) (1) (2008, 2009);
 - ii) Projets de terrain: renforcement de l'intégration sociale, des services sociaux, du développement de la jeunesse et de la protection de la famille dans la région (1) (2008-2009); suivi régional de la mise en oeuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et des OMD (1) (2008-2009); initiative «Biwako+5»: vers une société pleinement fondée sur le respect des droits des personnes handicapées (1) (2008, 2009).

Résultat intermédiaire c2

Les gouvernements et la société civile ont acquis de meilleures connaissances concernant les diverses politiques envisageables dans le domaine de la population et du développement.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire c2 sera obtenu par la fourniture des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur le suivi régional du Plan d'action de la cinquième Conférence Asie-Pacifique de la population (1) (2008);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications périodiques: *Asia-Pacific Population Journal* (6) (3 en 2008, 3 en 2009);
 - ii) Publications non périodiques: série sur les études démographiques et sociales en Asie et dans le Pacifique (2) (2008, 2009);
 - iii) Documentation technique: bases de données sur la population (2) (2008, 2009);

- iv) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: *Population Headliners* (2) (6 en 2008, 6 en 2009); *ESCAP Population Datasheet* (2) (2008, 2009);
- v) Service de réunions interinstitutions: Groupe de travail thématique régional sur les migrations internationales, y compris la traite (4) (2 en 2008, 2 en 2009);
- c) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers: atelier de formation sur l'intégration des variables démographiques dans la planification du développement (1) (2009);
 - ii) Projets de terrain: population, développement et pauvreté: suivi de la cinquième Conférence Asie-Pacifique de la population (1) (2 en 2008, 2 en 2009);

Résultat intermédiaire c3

Les gouvernements et la société civile ont une meilleure connaissance des politiques envisageables pour intégrer les problèmes sociaux émergents dans les divers secteurs du développement.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le résultat intermédiaire c3 sera obtenu par la fourniture des produits suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur les problèmes sociaux persistants et émergents (2) (2008, 2009);
 - ii) Comité des problèmes sociaux émergents:
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénière (6) (3 en 2008, 3 en 2009);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur les problèmes sociaux émergents (2) (2008, 2009); rapports du Comité des problèmes sociaux émergents (2) (2008, 2009);
- b) Autres activités de fond (ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications non périodiques: politiques tendant à promouvoir des approches novatrices de la fourniture de services sociaux aux pauvres (1) (2008-2009);
 - ii) Documentation technique: mise en commun et gestion des connaissances à l'appui de la sensibilisation et du soutien politique du développement social (1) (2008-2009);
 - iii) Ressources audiovisuelles: page Web de la CESAP sur les problèmes sociaux émergents (2) (2008, 2009);
- c) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):
 - i) Projets de terrain: catastrophes naturelles et groupes vulnérables (1) (2008-2009); les TIC au service de l'autonomisation des groupes vulnérables (1) (2008-2009).

Annexe

PRODUITS RÉCURRENTS SUPPRIMÉS

Sous-programme	Produits récurrents (avec renvoi au paragraphe pertinent du budget-programme pour 2006-2007 (A/60/6))	Nombre de produits	Raison de la suppression en 2006-2007
2. Statistiques	<i>Asia-Pacific in Figures</i> 18.39 b) i)	1	Afin de rendre les indicateurs plus pertinents et plus aisément comparables, des données seront produites sous la forme d'un appendice à l' <i>Economic and Social Survey of Asia and the Pacific</i> .
	<i>Statistical Newsletter</i> (8 numéros sur l'Internet) 18.39 b) i)	1	Les activités et les initiatives régionales les plus récentes de la Division de statistique seront abordées sur la page Web de la Division, mise à jour chaque semaine.
	Fiches de synthèse et/ou dossiers d'information sur les statistiques générales/ thématiques, y compris les indicateurs statistiques relatifs aux OMD 18.39 b) iii)	1	Des ressources seront allouées à des études régionales sur la disponibilité et la qualité des indicateurs de développement, y compris les indicateurs relatifs aux OMD.
6. Environnement et développement durable	Ateliers régionaux et nationaux sur l'intégration de l'environnement et du développement (40 participants) (2 en 2006, 2 en 2007) 18.59 c) ii)	4	Repris sous la forme d'un atelier sur l'intégration des questions relatives à l'environnement dans le développement économique et social et l'amélioration de la protection de l'environnement (4) (80 participants) (2 en 2008, 2 en 2009).
7. Technologies de l'information, de la communication et de l'espace	<i>State of Information, Communication and Space Technology in the Asia-Pacific Region</i> 18.64 b) i)	1	Ces deux publications devant atteindre leurs objectifs durant la période biennale 2006-2007, leur poursuite ne sera pas nécessaire. En 2008-2009, les ressources correspondantes seront réparties entre diverses activités: i) la publication <i>Regional cooperation in creating an enabling ICT policy environment for building an inclusive and people-oriented information society</i> {EAa, IRa1b)i}); et ii) des services de conseil pour l'exécution d'une étude spécialisée sur la situation et l'évolution des techniques spatiales et leur application, dans la région de l'Asie et du Pacifique, à la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, l'objectif étant de recenser les lacunes à combler au moyen de la coopération régionale et de faire des recommandations concernant les mesures à prendre.
	<i>Asia-Pacific Journal on Information, Communication and Space Technology</i> 18.64 b) i)	1	
Nombre total de produits récurrents qui seront supprimés en 2006-2007		9	
